

N° 430 - Jeudi 21 janvier 1937 - 20 pages - 1 fr. 50

DETECTIVE



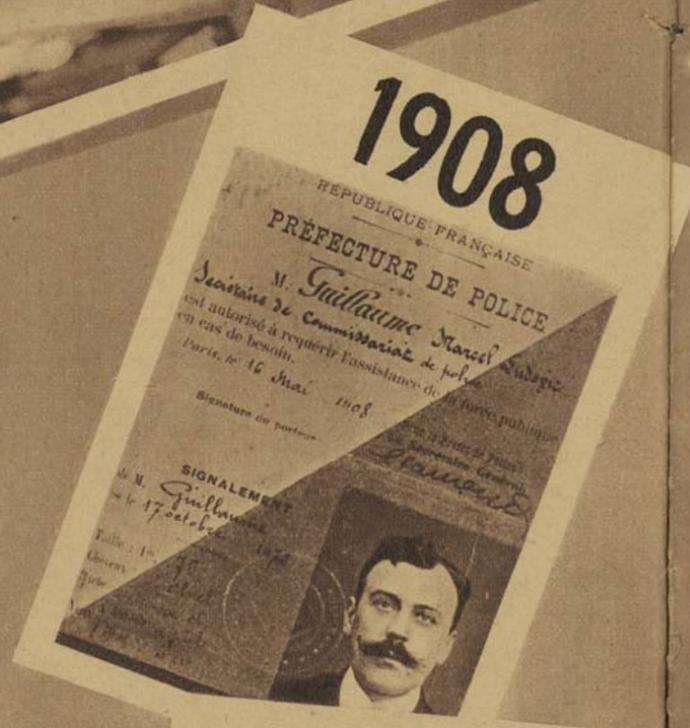
Le commissaire

GUILLAUME en pantoufles

32399

Le 31 janvier, après trente-sept ans de Préfecture, dix-huit ans de Police Judiciaire, sept ans de brigade criminelle, le commissaire Guillaume va prendre sa retraite...

LE COMMISSAIRE GUILLAUME EN PANTOUFLES



37 ans de « boîte »... (Préfecture).
18 ans de P. J... (Police judiciaire).
7 ans de B. S. (Brigade spéciale).

Voilà ce que représente la carrière du commissaire Guillaume, qui prend aujourd'hui sa retraite.

Peu de carrières peuvent être aussi nourries d'heures émouvantes, aussi riches de souvenirs, aussi chargées de mérites et de services rendus que celle du policier, lorsque celui-ci s'attache à sa rude mission non seulement avec dévouement, avec courage, mais aussi avec tact, avec humanité.

Le commissaire Guillaume a très exactement rempli ce rôle et réalisé ce type légendaire du policier de valeur, aimant son métier, le faisant bien, et n'oubliant jamais de rester, malgré les rigueurs de sa charge et l'austérité de son devoir, un homme de cœur.

On a dit : « Avec lui, c'est l'un des derniers représentants de la vieille école qui s'en va. »

C'est vrai, dans la mesure où la « vieille école », dans la police, représente l'esprit de sacrifice, d'indépendance et d'honnêteté.

C'est vrai, surtout, dans la mesure où « vieille école » est synonyme de vie active, de travail « sur le tas »...

Le commissaire Guillaume représente, dans le monde des policiers, le type même du vieux chasseur de malfaiteurs, blanchi sous le harnais et qui a toujours été sur le tas.

Ce n'est pas dans la confortable attitude d'un fonctionnaire assis derrière un bureau chargé de papiers, ou confiné dans un cabinet d'archives, que son image était devenue familière.

Mais c'est dans l'atmosphère même du drame, sur les lieux du crime, penché sur le cadavre de la victime, examinant les empreintes, déchiffrant les premiers signes de la tragédie, que la silhouette du chef de la brigade criminelle s'imposait au souvenir, chaque fois que surgissait une nouvelle affaire.

Bourru et familier, le commissaire Guillaume descendait de sa voiture, cambrant un peu sa haute taille, et franchissait d'un pas toujours pressé le seuil de la maison tragique.

— Bonjour les enfants!
Tout de suite, de sa grosse voix, il avait pris contact avec les agents montant la garde devant le lieu du drame, avec les inspecteurs qui avaient procédé aux premières constatations, avec les reporters accourus.

Car il tenait à être là, dès le début de l'enquête, à se mettre dans l'ambiance de l'affaire, à tout voir, tout examiner lui-même, avec un soin méticuleux, avec une patience méthodique que rien ne rebutait.

Il considérait l'enquête criminelle à la manière d'une puzzle qu'il fallait lentement et patiemment reconstituer. Il n'était satisfait que lorsqu'il en avait rassemblé les éléments essentiels, ceux qui devaient fournir le point de départ des recherches des enquêteurs spécialisés. Rien ne lui échappait. Quand il avait terminé son examen, il ressortait, du pas pressé de l'homme qui n'a pas une minute à perdre et que sollicitent d'autres rendez-vous.

Les reporters l'assiégeaient :
— Alors, quoi de neuf, monsieur le commissaire ?
Il les rabrouait, en grognant dans sa grosse moustache :

— Mais laissez-nous travailler, N.d.D. ! Ah ! ce que vous pouvez être en...combrants ! Vous ne voulez tout de même pas connaître le nom de l'assassin avant moi ?

Les reporters souriaient. En dépit de ses rebuffades, le commissaire Guillaume était le plus complaisant des hommes.

Mais c'était au milieu de ses collaborateurs qu'il fallait voir vivre le patron ». Cette collaboration intime, ce contact incessant, cette discussion familière et quotidienne avec les hommes de sa brigade, telle était l'essentiel de la méthode du commissaire Guillaume.

La Brigade Spéciale, dite brigade des "As", que le commissaire Guillaume réorganisa en 1930...



Le film d'une carrière de grand policier : De haut en bas, secrétaire de commissaire, l'affaire Bonnot, l'affaire Mouvault, l'affaire Nozières, l'affaire Prince

Cette brigade spéciale, Guillaume l'avait réorganisée en 1930, lorsque, succédant au commissaire Nicolle, il avait été appelé par Xavier Guichard à prendre la tête de la section criminelle.

La Police Judiciaire venait de traverser, avec l'affaire Almazian, une crise assez grave. Un vent de défaite soufflait sur le quai des Orfèvres. On accusait les policiers de torturer les prévenus pour obtenir d'eux des aveux « spontanés ». On demandait le respect de la liberté individuelle. C'est dans cette atmosphère de malaise que deux policiers de la « vieille école » furent appelés à occuper les deux postes importants du quai des Orfèvres : Xavier Guichard et Marcel Guillaume.

Si Xavier Guichard, depuis l'affaire Bonnot, avait connu des jours sans fièvre dans les services administratifs de la préfecture, Guillaume, par contre, n'avait pas cessé d'être sur la brèche.

Inspecteur de commissariat, à ses débuts, en 1900; puis, après divers stages, secrétaire de Jouin, sous-chef de la Sûreté, et plus tard, collaborateur de Xavier Guichard; commissaire de district en 1913; officier de paix en 1914; commissaire des Epinettes en 1918; il était entré à la Police Judiciaire en 1919, pour y diriger le service de la voie publique.

Il y institua un système d'équipes qui s'avéra aussitôt très efficace.

Cette spécialisation du personnel donna des résultats étonnants.

Il en fut de même à la Brigade spéciale. Avant Guillaume, le policier chargé de suivre l'affaire du jour était le permanencier de service. En réorganisant la B. S., Guillaume créa plusieurs équipes: l'équipe des criminalistes spécialisée dans les affaires de sang; l'équipe des « coffre-forts » spécialisée dans les cambriolages de coffre-forts; l'équipe des « escroqueries », des « abus de confiance », etc., la B. S. devint ainsi l'un des services les plus importants de la Police Judiciaire.

J'ai, sous les yeux, le mémoire présenté chaque année au Conseil municipal sur le fonctionnement des services de la Préfecture de police. Au cours de l'année 1935, la B. S. procédait à deux cents quatre-vingt-dix-sept arrestations. De plus, indépendamment des surveillances et des filatures, elle traitait trois mille cent trente-huit pièces émanant du Parquet de la Seine et concernant des affaires de vols qualifiés, de faux et usages, d'avortements, des demandes d'arrestations en vue d'extradition au profit de puissances étrangères, etc.

Si je cite ces quelques chiffres, c'est pour montrer le rôle écrasant qu'assurait le commissaire Guillaume depuis sept ans qu'il occupait les fonctions de chef de la B. S. Mais ce qu'on retiendra surtout de la fertile activité de ce policier, c'est qu'il dirigea les enquêtes criminelles les plus retentissantes de ces dernières années.

De l'affaire Bonnot à l'affaire Prince

— Ma carrière a commencé avec l'affaire Bonnot. Elle se termine avec l'affaire Prince, me disait l'autre jour le commissaire Guillaume, à moins que d'ici le premier février...

On a souvent écrit que le commissaire Guillaume accompagnait le sous-chef de la Sûreté Jouin, lorsque celui-ci fut tué par Bonnot, à Ivry.

C'est inexact. Lorsque Jouin décida de se rendre ce jour-là — le 15 avril 1912 — chez Gauzy, Guillaume qui était son secrétaire, lui demanda :

— Vous m'emmenez, patron ?

— Non, mon vieux, je vous ai déjà emmené hier soir, restez près de M. Guichard.

J'avais déjà connu, au cours de ma carrière, de multiples émotions. Un peu de volonté suffisait à me remettre daplomb. J'étais, cette fois, si bouleversé que je dus m'asseoir, la gorge contractée, les yeux brûlants, incapable de réagir.

« C'est la voix de Xavier Guichard qui nous tira de notre stupeur :

« — Allons-y, messieurs.

« A toute allure, nous roulâmes vers Ivry.

« Dans la chambre, où l'inspecteur Robert nous conduisit, poursuit Guillaume, nous apercevons le corps de Jouin, il est étendu sur le dos, son col de chemise est arraché. Sa canne et son chapeau ont roulé à terre. Cinq jours après, on devait retrouver la trace de Bonnot. Ce n'est qu'à l'aube de cette nuit du 29 avril, lorsque le bandit cerné, assailli de toutes parts, fut trouvé, entre deux matelas, blessé à mort des deux balles qu'il s'était logé lui-même dans la tête, que nous eûmes vraiment le droit de pleurer la mort de Jouin.

Et le commissaire Guillaume caressait un moment sa grosse moustache :

— Dur métier... Mais si j'avais à refaire ma vie... je n'hésiterais pas une minute à recommencer.

C'est bien vrai que sous des dehors un peu rudes, le commissaire Guillaume était, au fond, un homme sensible et profondément humain.

L'après-guerre a connu, elle aussi, ses bandits tragiques. La bande des Aubrais et celle du train 5 ont failli nous faire revivre les heures dramatiques de la bande Bonnot.

Mais peu à peu, l'armée du crime se transforma.

Au bandit qui pour tenter son coup prépare son geste de mort, au bandit cruel et insensible, qui n'hésite jamais à tirer, qui prend immédiatement la responsabilité de son geste, se substitua un criminel plus compliqué, plus raffiné et plus diabolique.

Tout fut bouleversé ! On vit des fils de famille, comme Gaucher, comme Davin, devenir apprentis souteneurs, apprentis gangsters et assassins. On découvrit une Violette Nozières. Et le commissaire Guillaume, devant ces misérables, sentait son cœur de père bouleversé d'une émotion que les années n'avaient point épuisée.

Le commissaire Guillaume accomplissait son devoir de défenseur de la société, sans fléchir, mais du moins savait-il, lorsque ces monstres étaient mis dans l'impossibilité de nuire, laisser percer cette pointe de sensibilité sans laquelle il n'est pas d'homme vraiment complet.

Se souvient-on du premier interrogatoire de Violette Nozières, lorsque la malheureuse fille, cessant d'être raidie et butée dans son orgueil, s'effondra tout d'un coup pour conter, avec des mots simples et bouleversants, sa triste jeunesse.

— Vous devez me comprendre, monsieur le commissaire, si vous avez des enfants, vous devez les aimer.

— Oui, répondit Guillaume, mais ce sont des bons enfants.

— C'est sans doute aussi, sanglota la misérable, parce que vous vous conduisez comme un bon père de famille.

Le commissaire Guillaume s'éloigna. Il avait des larmes aux yeux.

Mais une émotion d'une autre qualité devait attendre le commissaire Guillaume vers la fin de sa carrière. Car, dans la liste impressionnante des succès qui ont marqué son passage à la direction de la brigade criminelle, peut-on passer sous silence les courageuses conclusions de son enquête dans l'affaire Prince ?

Ah ! ils n'étaient guère nombreux à cette époque, les suicidistes ou du moins ceux qui osaient se déclarer partisans du suicide du conseiller à la Cour. Des



M. Roches qui, le 1^{er} février, remplacera le commissaire Guillaume à la tête de la Brigade Spéciale.

passions étaient déchaînées. Le régime était en jeu. La police d'Etat était l'objet de toutes les suspensions.

Suspecte de partialité, la Sûreté nationale avait été déssaisie de l'enquête. C'est à la Brigade criminelle, c'est au commissaire Guillaume, qu'allait échoir la redoutable charge de reprendre, depuis ses débuts, l'enquête sur la mort mystérieuse du conseiller Prince.

Le commissaire Guillaume réunit ses collaborateurs. Moreux, Pigué, Maizaud, furent désignés pour le suivre à Dijon.

— Mes amis, leur dit-il, vous savez ce que nous attend. Nous pouvons tous nous briser les reins. Mais nous n'avons qu'un chemin à suivre : celui de la vérité.

Et ce fut le fameux rapport Guillaume. M. Guillaume et ses collaborateurs, bravant l'impopularité, avaient fait leur devoir.

Tel est l'homme qui prend aujourd'hui sa retraite.

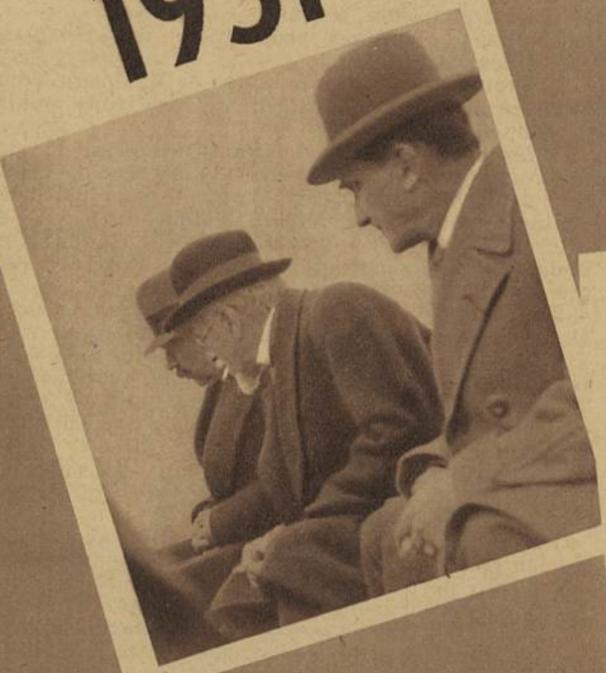
Dans ce journal du fait-divers, dans cette maison où nous sommes chaque jour au cœur du fait-divers, où chaque jour, nous nous efforçons de pénétrer la misère humaine et de la comprendre, nous saluons avec un affectueux respect le rude lutteur, le bon serviteur de la Société qui s'en va.

Combattre le crime, le réduire à l'impuissance, limiter sa malfaisance, ce n'est pas de nos jours une tâche aisée. L'armée des assassins change chaque jour de visage. Le crime jaillit de partout, d'un geste imprévisible comme de l'âme la plus insoupçonnable. Il y a chez tous les êtres, le pire et le meilleur. Le commissaire Guillaume, qui est un croyant, l'avait compris. Et c'est pour cela qu'il ne se penchait jamais sans émotion sur les misérables qui violaient, en tuant, la loi divine, et qu'il avait pour tâche de remettre à la justice humaine.

Un vieux policier s'en va. Un jeune lui succède. Nous ne doutons pas que le commissaire Roches, qui a été formé à l'excellente école du directeur-adjoint de la Police judiciaire, Marcel Prioleu, sera, lui aussi, à la tête de la Brigade spéciale, un grand chef.

Marcel MONTARRON.

1931



— Avez-vous votre revolver ?

— Ne vous tourmentez pas, j'ai ce qu'il faut.

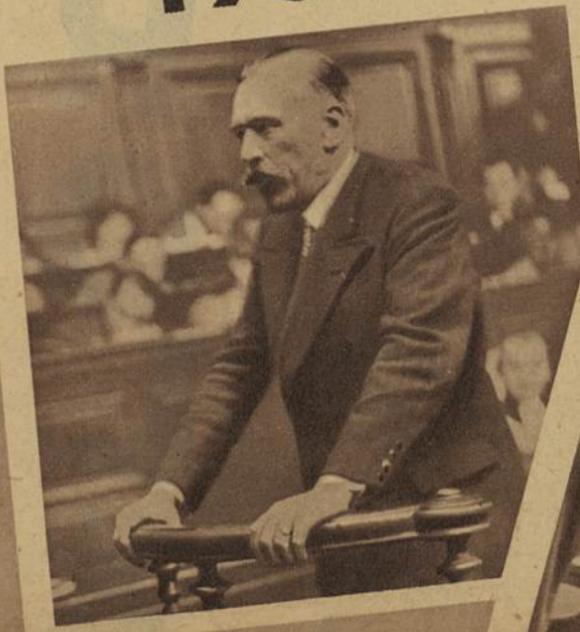
Et Jouin, confiant dans sa force, lui montra ses deux poings.

Trois heures plus tard, un coup de téléphone apprenait que les poings, si robustes soient-ils ne suffisaient pas à se protéger contre certains malfaiteurs.

Jouin avait été tué. Colmar grièvement blessé. Bonnot était en fuite.

— Quel moment de stupeur ! me raconta un jour le commissaire Guillaume, nous étions tous atterrés,

1933



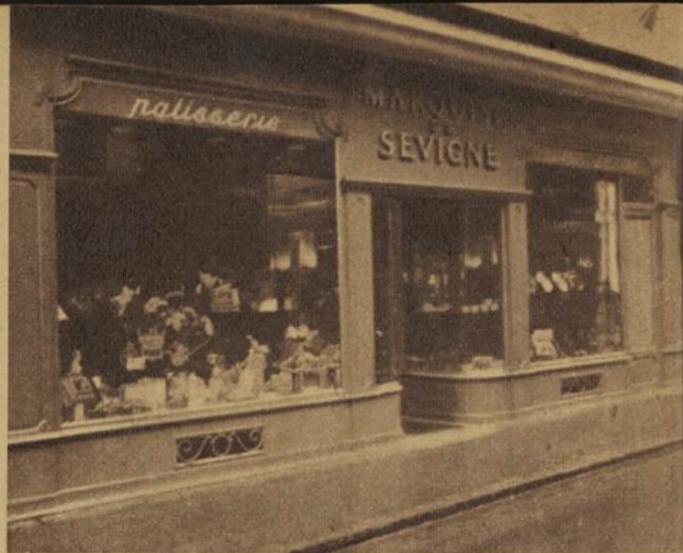
1934





Veyrac a le sourire. Le voici, sortant du Palais de Justice, après son dernier interrogatoire. Mais la mise en liberté provisoire devait lui être refusée.

L'AFFAIRE VAYRAC



Le magasin de la "Marquise de Sévigné" où la silhouette de Mme Garola était devenue familière.

NICE

(De notre correspondant particulier.)

L'ENQUÊTE ouverte sur le drame du rapide 759 paraît s'être localisée dans le bureau du juge d'instruction.

Les inspecteurs de la brigade mobile que l'on avait vus à Menton, à Nice, à Cannes, à Marseille, en Avignon fouillant et refouillant dans la vie de ceux qui avaient été mêlés au drame de près ou de loin, ont disparu de la scène. Seraient-ils découragés ou estiment-ils que l'affaire maintenant, avec sa vitesse acquise, n'est plus qu'une affaire de cabinet, voire de dialectique entre avocats ?

Le moins qu'on puisse dire c'est que l'opinion qui a suivi avec passion les péripéties de ce drame, un des plus complets, un des plus secrets que l'on ait eu à connaître, n'est point satisfaite.

L'homme de la rue, que vous interrogez à ce sujet, vous dira en hochant la tête :

— Il y a autre chose que ce qu'on nous raconte... Veyrac, dans cette histoire, est un bouc émissaire. Que nous cache-t-on ?

Quelquefois même, il ajoute, parce que cette explication de sadique qui voyage avec son matériel à suppliciés, ce dédoublement de la personnalité à la manière du procureur Hallers le dépasse, quelquefois même il ajoute :

— Que veut-on nous cacher ? Si tout se passe, en effet, apparemment, comme si l'on voulait en rester, envers et contre tout, à la piste Veyrac, il faut rendre cette justice à M. Giacomoni, magistrat intègre, humain, qu'il frappe sur le clou qu'il avait enfoncé avec beaucoup d'obstination.

On sait à la suite de quel raisonnement syllogistique, raisonnement qui, du point de vue de la logique pure, ne manque pas de séduction, Veyrac a été arrêté.

L'assassin, par suite de l'impossibilité d'aboutir avec les autres pistes, ne peut être qu'un sadique.

Veyrac est ce sadique, des témoignages de voyageurs en font preuve.

Donc Veyrac est l'assassin. On peut dire, en effet, sans ironie que la plus lourde charge relevée contre Veyrac par l'instruction c'est qu'il était dans le train.

Les deux premières propositions du syllogisme sont à démontrer.

La première a eu tous les soins de M. Martin, commissaire divisionnaire diligent de la brigade mobile de Marseille.

Après avoir fait le tour des familiers de la victime, après avoir repoussé la possibilité d'un crime crapuleux, M. Martin, le tintement métallique des chaînes aidant, s'est arrêté au sadique.

C'est là une raisonnement de belle ordonnance mais dont la rigueur risque de nous entraîner vers une conclusion effarante.

Seul le crime du sadique est possible, affirme M. Martin après avoir procédé par élimination.

Donc, si les recherches, si des faits nouveaux écartés jusqu'ici font la preuve que cette hypothèse ne « tient » pas, il faudrait conclure qu'il n'y a pas d'assassin — puisque toute autre piste est démontrée impossible.

On voit jusqu'où peuvent nous entraîner certaines déductions qui font plus appel à l'esprit qu'au procès-verbal du gendarme.

En ce qui concerne la preuve à faire que Veyrac, ancien homme d'équipe grimpé péniblement à l'échelon 2 pour porter les valises des voyageurs et fermer les portières du train, est un sadique professionnel, le dossier fait état de quelques témoignages de voyageuses affirmant avoir été outragées entre Marseille et Lyon par un surveillant qu'elles ont reconnu, depuis l'affaire, comme étant Veyrac.

Il y a la fameuse « anonyme » du 21 juillet. Nous avons à plusieurs reprises répété son témoignage. Entre Vienne et Lyon, après lui avoir relevé ses robes, un surveillant qu'elle affirme être Veyrac se livra devant elle à un geste obscène.

Mais la dame du 21 juillet refuse de paraître. Son témoignage n'est donné au dossier que comme un renseignement de police.

A ce propos, nous avons posé une question à M. Curty, chef de la Sûreté, qui porta ce renseignement au juge.

— Si demain, en Cour d'assises, l'on vous deman-

daît à la barre des témoins le nom de cette dame et votre sentiment sur ce témoignage, que répondriez-vous ?

— Que je ne sais rien.

Voilà qui est net.

Par contre, la police mobile avait découvert deux voyageuses moins soucieuses de l'anonymat et ayant probablement des rapports moins constants avec la Sûreté.

L'une, Mlle Germaine Collet, était fort affirmative : « Le 4 mars dernier, j'avais pris le train pour Villefranche-sur-Saône, mon père étant décédé. A Marseille, un contrôleur de la Compagnie, que j'ai reconnu depuis comme étant Veyrac, entra dans mon compartiment et me proposa de voyager avec moi pour me faire passer le temps. J'acceptai car j'étais seule. Il m'emmena boire un café au buffet et en revenant me demanda où était mon argent. Je lui montrai ma valise.

En cours de route, il s'approcha, me prit la taille et voulut m'embrasser et, comme je me défendais, il

Mlle Collet qui, confrontée dans le cabinet du juge, prit M^e Linas pour le contrôleur Veyrac. Le témoin Goiran qui pénétra avec Veyrac dans le compartiment tragique.



se leva et me dit, les yeux hors de la tête : « Donne-toi à moi ». Je le menaçai de tirer la sonnette d'alarme et il s'en alla. »

Germaine Collet, une petite bonne de vingt-trois ans, arriva décidée dans le cabinet du juge d'instruction pour démasquer le satyre. Le matin, on ne le lui montra pas, mais, sortant de son corsage des photos de Veyrac parues dans les quotidiens, elle expliqua :

— C'est certainement lui. Il m'a dit qu'il s'appelait Marius !

L'autre visage de Veyrac allait ainsi, selon l'accusation, apparaître et faire craquer le masque.

Hélas, l'après-midi, lorsqu'on la confronta avec Veyrac, il fallut déchanter. Germaine Collet ne le reconnaissait pas, mais, désignant un des trois défenseurs du surveillant, M^e Linas, collaborateur de M^e Torrès, elle s'exclama :

— Ce serait plutôt celui-là !

Courteline n'aurait rien imaginé de mieux.

Le juge et les avocats de la partie civile, M^e Martini, Paul Augier, Teissere, n'envisagent pas sans appréhension les prochaines confrontations du satyre préposé et des nymphes.

C'est ainsi qu'on est allé chercher au Luxembourg le récit d'un voyage mouvementé qu'une dame Germaine Devas, âgée de 30 ans, fit l'hiver dernier entre Valence et Lyon.

Pendant la nuit, dans un compartiment de deuxième classe, un contrôleur, venu pour poinçonner son billet, engagea la conversation avec elle. C'était un homme de bonne humeur, qui affirmait prendre la vie du bon côté et qui s'exprimait d'une façon fort diserte sur l'amour extra-conjugal. Gentiment d'ailleurs, il expliqua : « Je m'appelle Marius. » Ce à quoi la dame répondit : « Vous méritez bien votre nom. »

Après Lyon, le contrôleur, qui sifflait, chantait, vint lui offrir de passer dans un compartiment de première classe.

Mme Devas accepta. Mais l'homme devenait fébrile. Lorsqu'il eut installé la voyageuse, il referma la porte derrière lui, quitta sa casquette et s'installa sur la banquette. Son visage était contracté, ses yeux exorbités. Il essaya d'enlacer la voyageuse qui, tout comme Germaine Collet, menaçait de tirer la sonnette d'alarme.

Mme Germaine Devas a cru reconnaître Veyrac sur une photographie de *Paris-soir*.

Va-t-on lui offrir le voyage de Nice alors que Carnaval agitera ses grelots ? Rien n'est moins sûr !

Un témoignage de femme d'un tout autre caractère, et qui pourrait donner à l'affaire une tournure différente si on parvenait à l'intégrer dans l'enquête, est celui de l'épouse d'un officier, fille d'un ancien magistrat, fort honoré à Nice.

Mme X..., il y a quelques mois, voyageait entre Marseille et Avignon avec ses enfants. Un homme aux cheveux gris, d'une cinquantaine d'années, avait pris place avec elle dans un compartiment de seconde classe. L'homme offrit des bonbons aux enfants mais, à un moment donné, en se retournant, Mme X... s'aperçut que l'inconnu fouillait dans son sac. Mme X... en avertit le surveillant du train.

Celui-ci tenta de la rassurer :

— C'est impossible, madame ! Ce monsieur est connu sur la ligne. C'est un retraité des chemins de fer, au-dessus de tout soupçon.

Or, on n'a pas oublié que Veyrac a déclaré qu'en gare des Arcs, un homme aux cheveux gris, assez corpulent, d'une cinquantaine d'années, lui conseilla de ne pas réveiller Mme Garola.

« Cet homme, a-t-il ajouté, on en trouve trace dans le procès-verbal du 15 novembre, avait un permis de retraité des chemins de fer. »

L'homme aux cheveux gris a été vu à Fréjus, à Cannes. On n'a jamais pu l'identifier.

Est-ce l'habitué de la ligne ? Est-ce le voleur surpris par Mme X... ?

Coincidence probablement. Mais la question mérite d'être posée.



M. Giacomoni a convoqué à nouveau dans son cabinet tous ceux qui, entre Nice et Menton, ont entendu



Veyrac ce dimanche matin 15 novembre, alors que le train emportait le cadavre de Mme Garola.

On a revu le chef de gare de Beaulieu, le chef de station Denizet, le postier Cacavelli, qui ne fuit plus les photographes et passe, depuis cette affaire, ses plus belles heures de loisirs dans les couloirs de l'instruction.

On a entendu aussi les témoins de Monaco. Il est hors de doute qu'auprès de tous ces gens, Veyrac a bafouillé.

— Vous n'aviez pas la conscience tranquille, remarque le juge.

— J'étais affolé, répond Veyrac. Et je sentais que j'allais avoir des histoires avec la Compagnie pour ne pas avoir réveillé la femme.

Puisque cette instruction a amené les enquêteurs à faire de la psychologie de laboratoire — la psychiatrie en est un des chapitres — on pourrait aussi envisager la psychologie de celui qu'on appelle dans le Midi (excusez l'expression, mais, en l'occurrence, il n'y en a pas de meilleure) « un pauvre coyon ».

C'est ainsi qu'un facteur enregistrant qui se trouvait dans le rapide 759 au départ de Nice, M. Goiran, a déposé qu'un peu avant Villefranche, avant d'aller



Les défenseurs de Veyrac sont optimistes. M^e Torrès et ses collaborateurs niçois, M^{rs} Linas et Cotta.

trouver Cacavelli, Veyrac lui a demandé de l'accompagner dans le compartiment de Mme Garola.

Là, les deux hommes ont secoué la voyageuse.

On avait reproché à Veyrac de n'avoir pas eu la curiosité de rabattre la couverture.

— Et vous, a-t-on demandé à M. Goiran, vous n'avez pas eu l'idée de découvrir le visage de cette femme immobile ? Vous n'avez pas eu l'idée qu'on pouvait lui porter secours ?

— Ma foi non, a répondu franchement M. Goiran. J'ai eu l'impression qu'elle dormait. Et elle était tellement « emmitoufflée » que je n'ai pas songé à la découvrir. Toutefois, en voyant les débris de l'ampoule sur le parquet, j'ai dit à Veyrac : « Elle a dû prendre un narcotique. »

Ce témoignage — M^e Torrès n'a pas manqué de le souligner avec tonnerre — est favorable à l'inculpé indiscutablement.

Eh bien ! Veyrac n'avait oublié qu'une chose : en faire part au juge et à ses défenseurs.

On a refusé sa liberté.

Mais l'accusation change de plan. Elle glisse insensiblement, comme l'avalanche au flanc de la montagne.

M. Giacomoni et les avocats de la partie civile ne disent plus : « Veyrac est le meurtrier. » Mais ils expliquent : « Il doit être complice, en ce sens qu'il a dû enfermer Mme Garola avec un voyageur qui lui a donné vingt francs pour cette complaisance. »

On comprend l'attitude de la partie civile qui cherche à engager, par suite de la défaillance éventuelle d'un de ses agents, les responsabilités de la Compagnie P.-L.-M.

Mais l'instruction a, elle, une autre mission, un rôle social à jouer.

— Si on n'arrive pas à envoyer Veyrac en Cour d'assises, remarquait quelqu'un, on s'arrangera bien de façon à lui faire perdre sa place.

M. Goiran affirme :

— A aucun moment, Veyrac ne m'a donné le sentiment qu'il était le meurtrier.

M. Proust, substitut du procureur, qui se rendit, pour les premières constatations à Menton, déclare :

— L'attitude de Veyrac était celle d'un homme qui n'avait qu'un regret : celui de n'avoir point réussi à porter secours à la victime, alors que peut-être elle respirait encore.

Cette tragique affaire a fait deux victimes. Une femme et un enfant.

Le surveillant Veyrac en sera-t-il la troisième ?

Pierre ROCHER.

Le premier février, une autre gérante aura remplacé l'infortunée Mme Suzanne Garola.





M. Diogène, bien connu de tous les habitués du Palais de Justice et notamment des détenus de la Police Judiciaire, à qui il apporte les repas, a récemment révélé qu'il était le descendant du citoyen Robiquet, le coiffeur des condamnés à mort sous la révolution.

L'inauguration

Il y avait grande affluence, l'autre jour, à la buvette du Palais de Justice. Une élégante carte d'invitation dorée sur tranches avait convié les habitués du lieu (avocats, huissiers des couloirs de l'instruction, inspecteurs de la P. J.) à vider une coupe de champagne, à l'occasion de l'inauguration du nouvel escalier d'honneur donnant accès au buffet.

C'est par cet escalier qu'aux heures troubles de la Révolution les condamnés à mort, réunis à la Conciergerie, montaient pour prendre place sur la sinistre charrette. Or, Diogène, le garçon de la buvette, désignait d'un doigt ému l'endroit de la salle où l'un de ses ancêtres, le citoyen Robiquet, coupait les cheveux des condamnés.

Seul, M. Barbé, le sympathique propriétaire du buffet, ne paraissait pas comprendre cette affluence insolite. Et pour cause ! La carte d'invitation était l'œuvre de mauvais plaisants.

Une enquête est ouverte. On ne désespère pas de découvrir les auteurs de cette mystification.



Un cambrioleur prévoyant

Les bureaux d'une compagnie de pétrole de l'Alabama furent récemment visités par un malfaiteur qui tenta de faire sauter le coffre-fort de l'établissement. Mais il s'y prit si mal, que la porte blindée résista. Découragé, le cambrioleur se retira, sans avoir pu enlever l'explosif ; il prit la précaution d'accrocher au coffre-fort un écriteau avec ces mots :

« A manier avec prudence »
Dynamite !!!



L'école de l'indulgence

De nombreuses plaintes ayant été déposées en Angleterre, par les automobilistes, contre l'extrême sévérité des policemen, les autorités britanniques ont créé une école spéciale pour les agents de la route et de la circulation, où est enseignée sérieusement la technique de l'automobilisme.

S'il s'agit, en effet, de poursuivre impitoyablement les chauffards, les automobilistes prudents et avertis devraient être traités avec indulgence. Dorénavant, les policemen distingueront ; ils auront, comme professeur, le comte de Cottenham, grand sportif et as du volant.

UNE INJUSTICE A RÉPARER

A la suite de notre chronique récemment publiée « sur la réforme du casier judiciaire », nous avons reçu de M. Emile Perrein, député de Maine-et-Loire une importante communication.

Elle a trait à une réforme essentielle qui participe du souci de modifier la législation sur l'enfance malheureuse ; son intérêt est extrême.

M. Emile Perrein a déposé en juin 1936 une proposition de loi tendant à supprimer du casier judiciaire des enfants mineurs la mention : « Acquitté comme ayant agi sans discernement ».

L'exposé des motifs résume en termes excellents le sens de l'initiative si opportune que nous savons gré à son auteur de nous avoir communiquée.

« L'inscription au casier judiciaire — écrit M. Emile Perrein — d'une condamnation prononcée par un tribunal correctionnel ou par un arrêt de cour d'appel constitue, en quelque sorte, pour le délinquant, une peine accessoire. Le casier judiciaire, en effet, porte mention du jugement ou de l'arrêt pendant cinq ans au moins. Cette mention est supprimée du casier soit par réhabilitation judiciaire, soit par suite de réhabilitation légale.

« Par contre, la mention d'acquiescement qui vise un mineur comme ayant agi sans discernement subsiste au casier judiciaire pendant sa vie entière. C'est injuste.

« Le casier judiciaire, en effet, révélera la faute, souvent légère, de ce mineur, lui causant ainsi un préjudice moral et matériel certain.

« Il convient donc de ne pas le frapper plus durement qu'un délinquant majeur. Il est nécessaire d'aider ce mineur à se réhabiliter ».

Et la proposition de M. Perrein se formule en cet article unique :

« Toute mention inscrite au casier judiciaire d'un mineur sera rayée dès que le mineur aura atteint la majorité légale ».

Voilà bien un texte clair, aussi net dans ses termes qu'excellent dans le fond.

Une injustice doit être réparée, un vice fondamental du casier judiciaire écarté.

Un pauvre gosse traîne pendant toute sa vie le poids d'une bêtise que le tribunal a absoute et dont cette nuisible mention au casier risque de lui causer le plus grave dommage.

Le moment est propice, dans la refonte générale de la loi sur les mineurs, pour discuter le texte soumis au Parlement.

Le discuter ? Non. L'adopter, d'emblée et à l'unanimité.



Pour avoir été maçon dans sa jeunesse, M. Mussolini sait manier la pioche lors de l'inauguration de grands travaux ; mais se souvient-il — comme nous le lui rappelons ci-dessous — avoir emprunté à un manœuvre une "thune"... qu'il ne lui a pas encore rendue ?

Une dette

En 1892, dans un vieux quartier de Turin, alors qu'il était en vacances, Benito Mussolini, empruntait cinq francs à un jeune apprenti maçon, Thomas Mathias, demeurant actuellement à Tulle, d'où notre correspondant, M. Jean Boudre, reporter photographe, nous raconte cette histoire... en marge de l'Histoire...

Or, celui qui devait être le Duce ne s'est jamais acquitté de cette petite dette. Si le grand homme d'Etat italien — aux oreilles de qui cet écho pourrait bien être rapporté — voulait réparer, cette année, son oubli, il devrait (avec intérêt composé à 5 pour 100), verser à M. Thomas Mathias, domicilié à Tulle (Corrèze), la somme précise de 43 fr. 05.

Dans 160 ans, c'est-à-dire en l'an 2052, si M. Mussolini ne s'est pas exécuté de son vivant, le chef de l'Etat italien de l'époque devra aux arrière-petits-enfants de M. Thomas Mathias, la bagatelle de 81.920 fr... Le Duce ferait bien — nous semble-t-il, d'aviser M. Thaon de Revel, son actuel ministre des Finances...



Le secret de Landru

C'est un curieux point d'histoire judiciaire, assez peu connu. Landru, avant de monter à l'échafaud, demanda à s'entretenir avec M^{re} Navières du Treuil, le secrétaire de M^{re} de Moro-Giafferi.

M^{re} Navières du Treuil détient-il le secret de Landru ?

UN COUP D'ŒIL SUR...

L'HOROSCOPE DU GÉNÉRAL FRANCO

AINSI que le montre la carte ci-contre, le destin de cet homme se trouve sous la dépendance du Soleil, qui gouverne le signe zodiacal du Lion. Celui-ci localise, en effet, le point d'intersection du méridien. En trigone avec Jupiter et avec le point M. C. le Soleil de Franco lui assurait la période de prospérité matérielle, d'ascension sociale et de succès personnel qu'il vit actuellement.

C'est dire que l'astrologie assigne à la fortune présente du général rebelle une origine jupitérienne, non pas martiale. Aucun astrologue ne saurait y voir l'aboutissement d'exceptionnelles qualifications militaires. La guerre, la stratégie, procèdent de Mars. Or, ici, Mars est en carré au Soleil et à la Lune, avec l'opposition desquels se ligue Neptune. Comme tacticien ou combattant, Franco ne semble pas brillamment doué, et sa chance pure est insuffisante pour qu'il puisse compter sur d'amples résultats.

Sa joviale fortune est menacée d'autre part. Saturne qui frappe de ses rayons, exaltés dans la Balance, Jupiter lui-même, lui refuse la durée.

Ainsi que nous l'avions pronostiqué (1), ses troupes pouvaient, au tout début de cette année, gagner quelque terrain. Il n'en résultera qu'un précaire avantage, car l'ascendant du

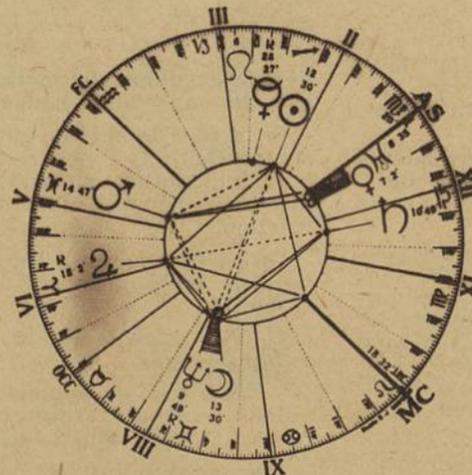
(1) Voir « Détective » n° 428.

chef des insurgés entre dans une zone périlleuse et décevante d'où sa personne, son autorité et ses moyens sortiront dévalués.

Cet ascendant véhicule inexorablement les fatalités qui y furent attachées par Uranus, planète des anticipations, des pionniers et des aventuriers dont le rôle, par définition, ne saurait être qu'éphémère.

A moins d'un degré d'Uranus, on voit Vénus, maléficiée dans le signe du Scorpion. Le moins qu'on puisse augurer de cette désastreuse configuration, c'est que, parmi les penchants et parmi les familiers ou affidés de Franco, il en est qui contribueront au jeu de ses adversaires.

Paul-Clément JAGOT.



« BÉBÉ FRIAND »

le bonbon des gourmands

« BÉBÉ FRIAND »

le bonbon des gourmands

SI VOUS SOUFFREZ DES PIEDS

Consultez le bottier Joseph. (Clinique des pieds sensibles). Chaussures selon votre cas, à partir de 95 fr. et 130 fr. sur mesures. Paris, 12, rue La Boétie (Anj. 15-30). Nice, 5, av. de la Victoire, et à Vichy.

Directeur :

MARIUS LARIQUE

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTES CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois 65. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Détective"

La mise en page

de ce numéro est de

J.-G. SERUZIER

Confidences

CHRONIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

Le nombre de ceux et de celles qui se confient à *Détective* est chaque semaine plus élevé. Nous jugeons ainsi du succès de cette rubrique qui constitue un trait d'union entre nos lecteurs et nous.

« *Détective-Bureau* » devant l'abondance du courrier, répond en premier lieu aux questions de nos abonnés (qui devront donc, pour exciper de cette qualité, joindre à leur lettre, une bande d'abonnement à leur nom) et ensuite à celles de nos lecteurs, dans l'ordre même où leurs lettres nous parviennent. Les uns et les autres trouveront au bas de cette page, un Bon pour une confidence.

ELSE H. Abonnée. — Née le 10 septembre 1917, à 2 heures du matin, je demande si je réussirai 1° à obtenir l'inclination que je désire ; 2° au point de vue situation.

Au cours de cette année, vos aspirations auront à vivre principalement d'espérance, espérance fondée, car en 1938, vous entrerez dans la meilleure période de votre existence : celles des éventualités principales auxquelles vous rêvez depuis si longtemps se produiront très harmonieusement. Pour juger exactement du degré d'attachement que vous pouvez attendre de la personne dont vous nous parlez, il nous faudrait comparer à la vôtre sa carte natale et, en vue de cela, nous vous prions de nous faire savoir le jour, le mois, l'année, l'heure et le lieu de sa naissance.

Quant à votre écriture, elle témoigne de vos goûts pour une quiétude exempte de soucis et d'imprévu nécessitant de l'initiative. Votre état nerveux, très instable, très impressionnable, suffit d'ailleurs à occuper vos pensées.

A. N., Abonné, 25^e anniversaire. — D'après ma date de naissance, pouvez-vous donner une indication sur mon avenir politique ?

Etant donné votre rôle actuel, nous jugeons devoir nous abstenir de reproduire ici votre date de naissance, afin d'éviter toute identification. Vos dispositions sont extrêmement brillantes. Cependant, votre causticité, votre fougue, comme orateur surtout, et votre penchant à accorder, sans assez de circonspection, votre confiance, constituent des obstacles. Vous l'avez déjà constaté. Quant à votre chance pure, elle se trouve liée à l'appui de personnages considérables. C'est donc par une collaboration assidue avec le chef d'un groupe sympathisant à vos convictions et dans la mesure où vous saurez obtenir la considération personnelle de celui-ci, que vous réussirez. Après la cinquantaine, vous arriverez à accéder dans les premiers plans.

H.-M. A. Abonné. — Ai-je des chances de gain aux jeux de hasard ? Né le 28 octobre 1911 en Vendée.

Votre coefficient de chance est de 1,5. En d'autres termes, votre mise peut donner lieu à un gain égal à trois fois sa moitié. Très généralement, vous observerez que les années où votre âge se chiffre par 15 ou ses multiples, sont favorables : 15 ans, 30 ans, 45 ans, etc. Dans le cours de 1937, choisissez : 26 octobre, 31 octobre, 13 et 14 novembre, à 15 heures.

Charlot D., Abonné. — J'ai eu récemment soucis, déboires et pertes d'argent. Faut-il prendre des billets de loterie et quand ? Ma situation va-t-elle demeurer aussi désastreuse ? Né le 2 novembre 1904 sous 46° latitude nord.

Au point de vue chance pure, nous vous engageons à ne rien risquer seul, car votre horoscope ne comporte aucun des éléments qui pronostiquent la probabilité de gains aux loteries. En participation avec une personne née le plus près possible du 2 janvier et ayant eu déjà des chances importantes, les influences négatives de votre individualité seraient neutralisées. Vous auriez avantage à rechercher un emploi dans un laboratoire ou autre lieu de recherches scientifiques, car une telle ambiance harmoniserait vos propres vibrations, ce qui donnerait lieu à une amélioration du sort en votre faveur. Il y a, d'ailleurs, pour vous, à l'horizon, un moment où de bonnes opportunités se produiront, mais ce moment se situe entre fin 1939 et juillet 1940.

Paul S., Abonné. — Ma jeune femme, pourtant robuste et saine, a failli mourir d'une crise d'éclampsie lors de son récent accouchement. D'où provient donc ce mal ?

On l'attribue à l'intoxication de la mère par les produits sécrétés par le fœtus. Mais l'éclampsie se produit parfois en dehors de la parturition. Dans l'un et l'autre cas, elle est liée à une insuffisance — temporaire ou chronique — des reins. Ainsi, chez la jeune mère, l'éclampsie est, en général, précédée d'une crise d'albuminurie. De même, l'urémie peut la provoquer. Nous vous engageons à consulter un spécialiste de l'urologie, qui indiquera à Mme S... le régime et les soins nécessaires pour prévenir le retour de ces pénibles manifestations.

Monna H., Abonnée. — Je voudrais avoir de très beaux cils. On m'a conseillé de les couper pour qu'ils repoussent plus longs. Qu'en pensez-vous ?

Le moyen est efficace et cependant nous vous le déconseillons, parce qu'il donne lieu à une repousse irrégulière quant à l'alignement et quant à l'épaisseur des cils.

Vous pouvez activer, par la voie interne, l'élaboration générale du système pileux, en prenant à petites doses, mais régulièrement, soit du soufre colloïdal, soit de la sarrénine, soit encore de la lécithine.

Localement, avec un petit tampon de coton chirurgical, passez chaque soir sur la ligne des cils un peu de sérum (équisérine ou hémostyl).

Enfin, l'expérience a établi que l'usage journalier d'un de ces appareils colorifiques créés pour donner aux cils une jolie courbure, détermine leur allongement.

Max D., à Crémieux. Abonné. — Epouserai-je en 1937, la personne que j'aime ? Quel est le moment pour tenter ma chance ? Né le 27 janvier 1901 à 7 heures du matin.

Les indications relatives au mariage sont bonnes jusqu'en avril : d'ici là Vénus arrive au point occupé par le Soleil de votre carte natale. Ensuite, cette même planète se dirigera à la conjonction de Saturne. Meilleur moment financier de l'année : août.

Emile P., Abonné. — En quoi consiste l'orientation professionnelle ?

En une évaluation des aptitudes, évaluation qui permet de se rendre compte du genre de profession pour lequel l'individu examiné semble le mieux qualifié.

On inventorie les signes extérieurs reconnus comme indices des dispositions physiques, intellectuelles et morales, puis on vérifie les indications ainsi obtenues en soumettant l'intéressé à diverses épreuves ou « test ».

De cet examen, se dégagent les aptitudes du sujet et le niveau du développement qu'elles peuvent atteindre par l'exercice.

Mlle Nadia, abonnée. — Une foule de rides minuscules se forme autour de mes paupières, et cela s'accroît de jour en jour.

Appliquez, chaque soir, du bout du doigt, par de très très légers tapotements, une heure avant de vous endormir, une petite quantité du skin-food ci-dessous :

Lanoline anhydre	15 gr.
Paraffine	3 gr.
Huile de ricin	2 gr.
Collobiose d'or	0 gr. 50
Thymol	3 gouttes

Cette préparation peut être exécutée par votre pharmacien, à très peu de frais.

Berthe L., à Paris. — Qu'est-ce que la Yoga ?

C'est à la fois une doctrine et une série d'exercices donnant lieu, soit à l'acquisition d'une résistance et d'une longévité exceptionnelles, soit au développement de certaines facultés supra-normales. La Hatha-Yoga, celle qui vise à fortifier l'organisme, prétend y parvenir au moyen d'un régime alimentaire, de pratiques respiratoires et d'exercices physiques. La raja-yoga, dont l'objectif est exclusivement psychique, insiste surtout sur l'isolement, la méditation et la concentration mentale.

Oscar S., — Je suis très petit (1 m. 51). On m'a proposé un appareil ayant pour effet d'allonger la taille. Avez-vous connaissance de l'efficacité d'un semblable appareil ?

Il existe plusieurs exercices et plusieurs dispositifs combinés de manière à déterminer une extension des cartilages intervertébraux. Chez l'adulte, cela peut aboutir à un allongement d'ensemble de trois centimètres environ ; chez les jeunes gens, un résultat plus important est possible, surtout si l'on observe un régime alimentaire riche en calcium et en phosphates.

Mme R. D., à Etampes. — Je suis affligée d'une transpiration trop abondante et acide, qui brûle mes robes et dont l'olfaction désagréable me désole. Prenez, à raison d'un centigramme chaque jour, de l'agaricine. Ce produit modère la transpiration et atténue son odeur.

Voici, d'autre part, la formule d'une solution neutralisante à utiliser localement :

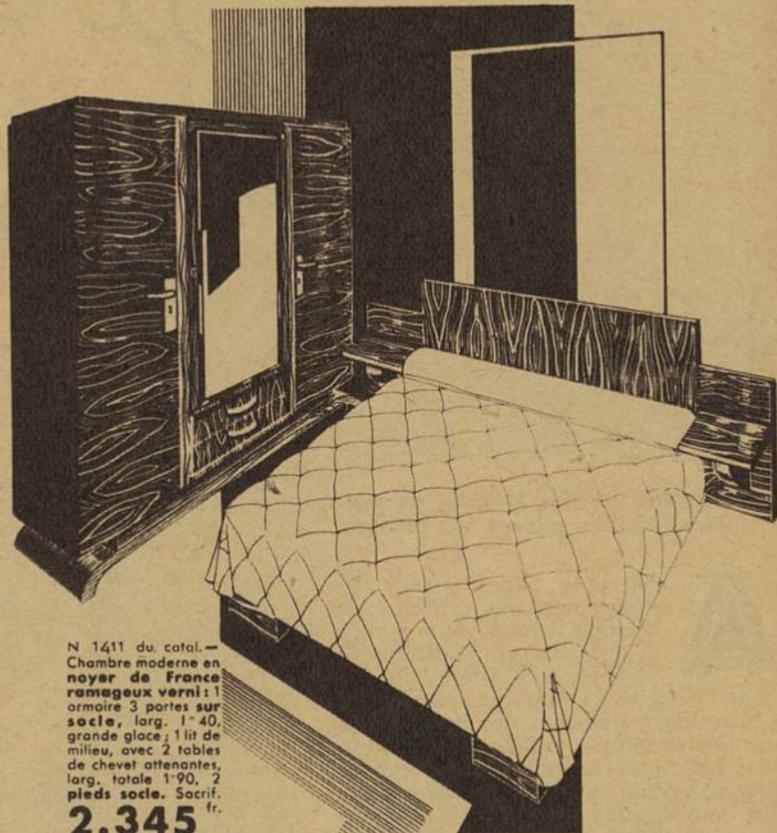
Chlorure d'aluminium pur, exempt de sels de fer	15 gr.
Eau distillée	84 gr.
Soluté d'acide chlorhydrique pur au centième	1 gr.
Soluté de fuchsine sulfonée au centième (Cerberleand)	1 goutte

Les parfums à base d'extrait de mousse de chêne masquent très heureusement les exhalaisons sudorales.

Espérance. — Afin de recouvrer l'amitié d'un ancien ami, j'ai pratiqué, sans résultats positifs, des émissions télépsychiques pendant plusieurs mois.

Les résultats positifs apparaissent dès que les dispositions affectives du sujet atteignent une ardeur telle qu'il se trouve déterminé à agir dans le sens des suggestions qu'il reçoit. Bien avant de donner lieu à des actes, à des manifestations extérieures, l'influence télépsychique accomplit son œuvre ; elle introduit dans le cours des pensées du sujet, des images, des revivances de souvenirs, des cristallisations qui, chaque jour, prennent plus d'importance. Un jour vient, où, à force de répétition, on a saturé le psychisme du sujet. Alors, la partie est gagnée.

« DÉTECTIVE-BUREAU »



N 1411 du catal. — Chambre moderne en noyer de France ramageux vernis : 1 armoire 3 portes sur socle, larg. 1'40, grande glace ; 1 lit de milieu, avec 2 tables de chevet attenantes, larg. totale 1'90, 2 pieds socle. Sacrif. **2.345 fr.**

GALERIES BARBÈS

55, Boul. Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER - BORDEAUX - LE HAVRE - LILLE - MARSEILLE - NANCY - NANTES - SAINT-NAZAIRE - TOULON - TOULOUSE

Magasins ouverts toute la journée (sans interruption) de 9 h. à 18 h. 30, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement l'Album général d'Ameublement et photo du modèle ci-dessus **276**

EXIGEZ L'ENCAUSTIQUE BARBÈS "BRILLANT EXPRESS"
CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : 5^e des Etés BOUQUAIN - 172, 8^e de Créteil - 5^e Maur-des-Fossés

CURÉMAIL
MARQUE BUHLER

POUR LA PORCELAINÉ, L'EMAIL, LA CÉRAMIQUE, L'ALUMINIUM

VOIES URINAIRES
Cystite, urétrite, écoulements, goutte militaire, hypertrophie de la prostate

Pagéol le premier antiseptique urinaire
RAJEUNIT LA PROSTATE
CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes.
Paris.- Rens. gratuits. Ec. service n° DE 605

NARCISSE BLEU
COLOGNE LOTION EXTRAIT Poudre ROUGE-LEVRES
MURY

BON GRATUIT
Un ESSAI qui ne vous engage à rien. Envoyez-nous un bon et vous recevrez un ESSAI GRATUIT sur les dernières vitesses de Joinville qui peut vous faire gagner un abonnement à notre méthode.

Nom
Adresse
Ville

INDISCRETIONS SPORTIVES
35, rue de Berne, Paris (18^e année).
Tous renseignements vous seront également donnés pour gagner avec notre méthode 1.800 francs par mois.

LA PLANTE QUI MAIGRIR SANS DROGUES NI RÉGIME
avec l'extrait de plantes GANDHOUR vous pourrez à volonté maigrir vite ou lentement du corps entier ou de la partie désirée (cou, ventre, chevilles) pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter, résultat visible dès le 6^e jour. Recommandé par le corps médical. Milliers d'attestations. Notices intéressées et échant. gratuit sur demande. Lab. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.

ACCORDÉONS — Instruments de musique
Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane — Plus de 1 million de clients. Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov)
Affranchir lettres 1.50, cartes post. 0.90

Pour la Publicité dans "DÉTECTIVE" s'adresser à **G. BALLY**
50, rue de Châteaudun, Paris (9^e)
Trinité : 81-12

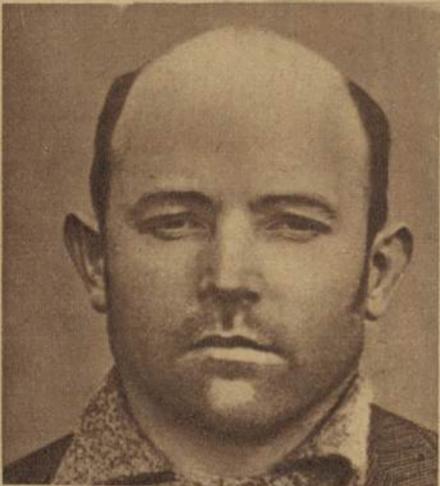
La capture de la BANDE



Cambrai fut une des 37 villes de province où la bande exerça ses pillages.

ALORS que pour le seul département de la Seine, le budget annuel de la police est de six cents millions de francs, la Sûreté Nationale, dont l'activité s'étend sur tout le territoire métropolitain, ne dispose que de quatre-vingts millions, allocation très inférieure aux besoins de cet organisme d'un si vaste rayonnement. En conséquence, les effectifs des services de la rue des Saussaies, sont rigoureusement restreints. L'accablante besogne est accomplie par quelques équipes clairsemées. Mais la qualité, le zèle, l'énergie de cette élite suppléent à son insuffisance numérique. Témoin les laborieux succès que la Sûreté a obtenus, ces derniers temps, dans les difficiles affaires Garola et Mariani. Témoin la nouvelle victoire que, sous la direction du commissaire Belin, viennent de remporter MM. Chennevier, Bascou, Vézard et Le Brun, contre une rude mafia de cambrioleurs dont la malfaisance s'exerça pendant près de deux ans en province, lui rapportant au total un butin de plus de dix millions...

Ce fut tout d'abord de l'Île de France que les plaintes affluèrent, puis de Normandie, de l'Orléanais, de l'Artois, de la Champagne et du Berry.



Bonizec, fut arrêté en même temps que Bouchet au cours d'une "expédition".

Mais toutes ces plaintes n'émanaient systématiquement de deux catégories de commerçants : les négociants en nouveautés et les dépositaires en tabacs.

On n'avait que fort peu d'indications sur les intrépides voleurs. Tantôt, ils étaient signalés comme possédant une camionnette de telle marque ; tantôt le véhicule était d'un modèle différent. S'agissait-il de la même bande, utilisant tour à tour des autos volées ? Les témoins étaient rares qui pouvaient l'affirmer, car l'équipe ne « travaillait » exclusivement qu'en pleine nuit, aux heures où les rues de province ne sont guère fréquentées que par les chats furtifs.

Les seuls qui eussent pu fournir des renseignements utiles aux enquêteurs étaient les quelques veilleurs de nuit surpris par les malfaiteurs et les rarissimes noctambules d'Abbeville, de Bourges ou d'Épernay qui avaient eu la mauvaise fortune de se trouver en face de ces silhouettes insolites. Mais la peur avait brouillé les impressions



Redoutable chef de bande aux divers noms interchangeable, Lesimple fut enfin arrêté, au moment où il se disposait à revenir auprès de sa maîtresse.

visuelles de tous ces témoins, dont quelques-uns avaient été mis en déroute par la menace du revolver.

A Saint-Quentin, l'entrepôt de tabac cambriolé était tout voisin du commissariat de police. Mais outre que les agents n'avaient rien entendu, ils n'avaient rien vu non plus, bien loin de concevoir que des malfaiteurs eussent l'audace de venir, si près d'eux, exercer leur pillage à la faveur de la tranquillité nocturne saint-quentinoise...

En bref, les éléments d'enquête faisaient à ce point défaut que l'on ne disposait même pas de la moindre empreinte digitale, les cambrioleurs-fantômes utilisant les gants de caoutchouc dans leur intrépide besogne.

Mais le commissaire Chennevier et ses vigilants collaborateurs connaissent mieux que personne les repaires faubouriens et banlieusards où fréquentent la pègre parasitaire et, notamment, les voleurs, recéleurs et « fourgueurs ». Ils effectuèrent donc, pendant des mois, une patiente surveillance dans ces milieux interlopes. Ils obtinrent ainsi des renseignements, relevèrent des indications, déterminèrent une piste, celle du recéleur de la bande, le Russe Samy Dannoff, de son véritable nom, Salomon Erlich.

Et c'est ainsi que, voilà déjà quelques mois, tandis qu'il se disposait à décharger dans un entrepôt clandestin de la rue Belliard, la cargaison de vêtements volés, la nuit précédente, dans un magasin de Lens, Erlich fut appréhendé au volant de « sa » camionnette, laquelle, bien entendu, n'avait pas coûté plus cher que son contenu...

En dépit d'un interrogatoire opiniâtre, le Russe recéleur garda cependant la discrétion la plus stricte à l'égard de ses complices. Il est probable qu'il aurait fallu encore des mois d'investigations laborieuses pour dépister ceux-là. Mais, comme souvent, le hasard vint en aide à la police.

Tandis que deux agents cyclistes d'Orléans effectuaient leur ronde noc-

turne, ils remarquèrent une camionnette « Citroën » stationnant tout à proximité de l'entrepôt de tabac du boulevard Motte-Seguin.

— Qu'est-ce qu'elle f...-là, cette voiture, à une heure aussi tardive ? s'inquiéta l'un des alguazils cyclopedistes. Est-ce que ce ne serait pas une des bagnoles de la bande de cambrioleurs que nous a signalée la Sûreté ?

Les deux défenseurs de la sécurité publique orléanaise poussèrent la curiosité jusqu'à projeter le rayon de leurs lampes de poche à l'intérieur de la camionnette suspecte. Edifiante constatation ! Le matériel transporté dans le véhicule n'était rien moins qu'un attirail complet de cambrioleurs et tout un arsenal de revolvers.

— Nous avons bien fait de nous arrêter ! se félicitèrent les agents. Filons au poste chercher du renfort. Il va y avoir du « boulot » à effectuer ici.

Mais à peine s'étaient-ils éloignés de quelques tours de roues qu'une ombre surgit des ténèbres d'une porte-cochère, bondit sur le marchepied de l'auto-arsenal et lança celle-ci à toute allure à travers les rues désertes et mal éclairées.

— La voiture nous échappe, maugréèrent les agents. Mais le conducteur est parti tout seul. Donc, ses complices sont encore par ici. Nous les aurons, ceux-là !

Toute la police d'Orléans (secondée par les gendarmes) investit bientôt le quartier, fouillant la nuit, organisant des barrages, effectuant d'actives battues. La chasse ne fut pas infructueuse ! Tapis dans l'ombre, deux hommes furent bientôt pris. C'étaient René Bouchet et Pascal Bonizec — dit « Bébé » — qui avouèrent tous deux avoir voulu s'approprier les cent mille francs de marchandise contenue dans l'entrepôt de tabac.

Mais de même que leur acolyte Erlich, les deux nouveaux captifs se refusèrent obstinément à mettre la police sur la trace du conducteur de la camionnette fugitive.

Néanmoins, celle-ci était « repérée »

Deux des bandits furent arrêtés à Orléans où ils étaient venus cambrioler.

et son signalement transmis, par les soins de la Sûreté Nationale, à tous les services policiers du territoire. On apprit ainsi que le fuyard s'était réfugié dans les environs d'Onival, et qu'il s'agissait du redoutable Lesimple, chef de bande plusieurs fois condamné, pour vols, sous les noms les plus divers : Labeye, Thirion, Perrotin, Bandas, etc.

Malgré son identification et l'indication approximative de son refuge, il n'en fallut pas moins de longues semaines pour que les policiers missent fin à la néfaste carrière de Lesimple. Car la mésaventure d'Orléans n'avait pas ralenti l'activité de ce malfaiteur et, quoiqu'il effectuât de brèves et furtives apparitions dans la région d'Onival, il continuait de mettre à mal les entrepôts de tabac situés bien loin de là : à Montargis, à Soissons, à Lisieux, au Mans, à Bourges et en bien d'autres villes de province.

Cependant la trame de l'enquête se resserrait autour de l'insaisissable voleur. On retrouvait trace de son passage en Belgique. On relevait ses diverses adresses dans la région parisienne, notamment à Arnouville-les-Gonesse, où il avait loué un enviable domaine, et à Paris même, rue Clis-



La néfaste carrière de René Bouchet fut interrompue par la police Orléanaise.

son, où il possédait un appartement somptueusement meublé.

Enfin, le commissaire Chennevier parvint à obtenir le renseignement qui perd presque toujours l'homme traqué : l'adresse de ses amours. Comme Lesimple, alerte en dépit de sa carrure, fringant malgré ses craintes, descendait l'autre jour de sa magnifique Hotchkiss (une des plus belles voitures qu'il se fût appropriée) pour refaire son « plein » d'énergie dans les félicités lascives, il fut soudain saisi, ceinturé, maîtrisé par ses courageux adversaires.

Au reste, le redoutable bandit se montra beau joueur, félicitant lui-même les policiers de l'avoir capturé si habilement.

— Je suis reléguable, leur dit-il, et j'étais décidé à vendre chèrement ma liberté. Vous m'avez « eu » comme un lapin. C'est du beau travail. Bravo !

Ce compliment n'aura pas manqué d'être particulièrement agréable aux brillants policiers de la Sûreté...

Noël PRICOT.

II

Londres

(De notre correspondant particulier).

UN magistrat de Tribunal pour enfants n'a pas le pouvoir d'imposer une condamnation. Dans la majorité des cas, il use d'abord du système de probation. Lorsque celui-ci échoue, il a recours à l'école approuvée (1).

Il n'existe plus de Reformatory Schools ou d'Industrial Schools. Ces maisons de correction, dont personne ne déplore la disparition, ont fait place aux Ecoles du Home Office. Ce sont des entreprises privées, c'est vrai, mais la surveillance étroite auxquelles elles sont soumises ne permet plus d'en faire des ateliers d'exploitation. Ce sont des établissements qui tiennent plus du collège que de la ferme ou de l'usine clandestine.

En ce qui concerne les Home Office Schools, autrement appelées « écoles approuvées », elle a élargi considérablement leur caractère éducatif en restreignant leur caractère répressif. L'idée prédominante du législateur a été, non pas la faute, mais les besoins de l'enfant. L'école approuvée constitue un complément au système de probation et ne lui est pas une substitution. Ce n'est qu'après plusieurs récidives, de minutieuses enquêtes, et lorsque la probation a échoué, que le magistrat se décide enfin à envoyer un enfant dans une école.

Il est extrêmement rare qu'un enfant en dessous de dix ans y soit envoyé. En règle générale, si le milieu moralement corrompu ou criminel de sa famille empêche de le renvoyer chez lui, l'enfant en dessous de dix ans est confié à des foster parents (parents nourriciers). En dehors des enfants négligés, abandonnés, exposés au danger moral de devenir des criminels, des enfants réfractaires, la loi de 1933 stipule que, pour être envoyés dans une école approuvée, les enfants doivent avoir commis des délits qui, dans le cas d'un adulte, entraîneraient une peine d'emprisonnement.

Cela ne comporte ni condamnation ni sentence.

Les écoles approuvées sont divisées en trois catégories, par âge : de 10 à 13 ans, de 13 à 15 ans et de 15 à 17 ans. Cette classification n'est pas stricte, car on tient compte de l'âge mental réel de l'enfant. Dans les écoles pour les enfants en dessous de 15 ans, ceux-ci suivent des cours identiques à ceux des écoles publiques, complétés après les classes, d'un apprentissage manuel.

Généralement les enfants restent dans une école approuvée pendant trois années, mais pas après avoir atteint l'âge de dix-neuf ans. Après leur séjour — très souvent ils sont licenciés avant la fin de leur terme — ils restent en liberté surveillée. Comme ces écoles sont subventionnées par l'Etat, certains directeurs pourraient tenter de retenir indûment des enfants. Mais le Home Office exerce une surveillance étroite sur l'application du principe de la mise en liberté conditionnée, et ses inspecteurs suivent le redressement moral de chaque enfant afin de le remettre dans la vie le plus tôt possible et éviter qu'il ne devienne un révolté.

Le système des écoles approuvées a donné d'excellents résultats. J'ai pu consulter, au Home Office, les statistiques minutieuses concernant la carrière des enfants pendant les trois années qui suivent leur mise en liberté, et j'ai remarqué que quatre-vingt-dix pour cent se conduisent bien.

(1) Voir « Détective » n° 429.

Une expérience est actuellement poursuivie : les cellules ont été remplacées par un dortoir en commun.

L'ENFANCE MALHEUREUSE



Les écoles du Home Office, entreprises privées, très surveillées, sont des établissements qui tiennent plus du collège que de la ferme ou usine clandestine.

A quoi est dû ce succès dont se montrent si fiers les réformateurs anglais ? Tout simplement à la réforme, à l'amélioration des écoles approuvées.

J'en ai visité plusieurs, en pleine liberté. On y a introduit le système des houses (maisons), lequel consiste à réunir une quarantaine d'enfants sous la surveillance d'un master, lequel est un maître d'école ou un instructeur, chef d'atelier, mécanicien, charpentier, fermier, recruté parmi des ouvriers d'élite.

Ces masters sont mariés et habitent la même maison que les enfants qui sont ainsi élevés dans une atmosphère familiale, la présence d'une femme, d'une mère de famille, a une influence salutaire et enlève à l'école le caractère trop rigide, un peu « prison » qu'elle pourrait avoir. La house est divisée en groupes d'une dizaine, sous le contrôle d'un leader, dont les pouvoirs sur ses camarades sont extrêmement limités.

A l'école, chaque master, chaque instructeur opère de la même manière que le probation officer. Il apprend à connaître chaque enfant et lui applique le régime de rééducation qui lui convient le mieux.

Un principe du système anglais est de faire confiance à l'enfant. Il n'existe pas de murs emprisonnant l'école, ni de gardiens. Personne, en dehors du directeur, n'a le droit de punir. Pas d'uniforme, ni pour les maîtres ni pour les élèves. Liberté des parents et du public de visiter n'importe quel jour et, pour les enfants, d'écrire librement des lettres.

Les élèves descendent à la ville, vont au cinéma, achètent des cigarettes qu'ils peuvent fumer en dehors des heures d'école ou de travail. Les mieux disposés vont, seuls, aux cours du soir de l'Institut technique de la ville la plus proche.

Plus de cachots, plus de cellules pour dormir, mais des dortoirs dont les fenêtres ne sont pas grillagées.

Des évasions ? Certes il s'en produit comme partout, mais moins que quand les enfants étaient enfermés. Et elles se produisent généralement dans les premières semaines du séjour, l'enfant étant ordinairement home-sick (malade de chez lui).

Tout naturellement les sports sont très développés, comme dans toutes les écoles anglaises. Tout en développant physiquement le corps, ils servent de moyen d'émulation.

Chaque année l'école tout entière va passer des vacances à la mer et, chaque fois que c'est possible, l'enfant est envoyé pour quelques jours dans sa famille ou chez un ami.



Un tribunal pour enfants ne peut pas juger une jeune personne, comme on dit ici, au-dessus de dix-sept ans. Mais il y a les jeunes gens qui se sont rendus coupables de crimes ou délits qui relèvent de la cour d'Assises ou de la cour de Quarter Sessions (tribunaux qui tiennent à la fois de la cour d'assises et du tri-

bunal correctionnel). Pour ceux-là la loi ramène l'âge à seize ans.

Pour ces condamnés de droit commun, de seize à vingt-et-un ans, il y a Borstal. Ce n'est plus l'école approuvée, mais ce n'est pas encore la prison.

Pour cette catégorie d'enfants, le réformateur est également intervenu. Il y a ce que l'on appelle le Borstal System, qui est en quelque sorte, sous une forme plus sévère, l'extension du principe de rééducation à une jeunesse déjà fortement contaminée, mais non considérée comme définitivement perdue.

Ce serait trop long d'expliquer dans ses détails le Borstal System, et je préfère vous le montrer dans son application, en vous conduisant directement dans une institution de Borstal, celle même qui a donné son nom à tout le système.

C'est dans le petit village de Borstal, sur les hauteurs de Rochester.

Ce qui fut naguère une vieille prison de criminels, et où, depuis 1902, on expérimente le nouveau système de rééducation, est actuellement un grand établissement, école-ferme-atelier, où plus de 350 jeunes gens sont refaçonnés. Il en existe sept comme cela en Angleterre, dont un pour les jeunes filles.

Quand je me suis présenté à Borstal, je n'ai pas eu à piétiner devant une lourde porte de chêne. Le grand portail était large ouvert.

Des jeunes gens, à l'apparence solide, allaient et venaient, vauquaient aux travaux de la ferme, sans gardiens pour les conduire et les menacer. Ils portent un uniforme brun, sorte de costume de footballer, shorts et chemise, de fortes chaussures de cuir, et des bas de laine lisérés de gris, vert, rouge ou jaune. Ils sont nu-tête.

J'ai pu visiter en toute liberté l'établissement, les longs corridors à cellules qui ne sont occupés que la nuit, les cuisines, très propres, la boulangerie, la buanderie, les ateliers de menuiserie, de mécanique, des tailleurs, des cordonniers, la ferme aux étables et aux écuries lavées à grandes eaux.

Une expérience est poursuivie actuellement dans un des bâtiments. On y a remplacé les cellules par un dortoir en commun, et ceci, au point de vue des cas d'homosexualité, a donné de très bons résultats.

« J'ai moins de cas que dans les bâtiments à cellules », me dit le directeur Mr Bradley.

J'ai vu le gymnase spacieux où le détenu, mieux qu'à l'exercice ou à la parade, apprend à se contenir, la salle de spectacles et de concerts, l'infirmerie, les salles de jeux et de récréations, de lectures, d'école.

Ici aussi on a introduit avec succès le house system — chaque house se distingue par la couleur de la lisière des bas. — Chaque maison, il y en a quatre, possède une bibliothèque et se trouve sous la surveillance d'un housemaster qui n'a rien d'un gardien ni même d'un pion, ne porte pas d'uniforme ni d'arme, et parvient à maintenir la discipline sans exercer de

force brutale. Il a pour collaborateurs des leaders qui sont des jeunes Borstaliens amendés et qui ont atteint le plus haut grade. Car il y a des grades : le premier, l'ordinary grade, dans lequel est versé l'arrivant, le grade intermédiaire, gagné après plusieurs semaines de bonne conduite, puis le probation grade, plus long à obtenir, et enfin le special grade. Ceux de ce dernier portent l'uniforme bleu. Chaque grade comporte des privilèges. Lorsqu'il a atteint le dernier, le jeune homme se trouve alors dans une liberté relative, va seul, touche une rémunération qu'il peut dépenser à sa guise, le plus généralement en cigarettes.

Il y a aussi, pour ceux qui se conduisent mal, le penal grade, c'est-à-dire des travaux plus durs, l'isolement pendant plusieurs jours, la suppression de tout argent, la perte du privilège des lettres et des visites.

La vie dans une Borstal Institution est réglée de manière que chaque heure de la journée soit une heure d'activité. Levé à 6 heures, le jeune détenu nettoie sa cellule, déjeune d'un plat de porridge et de quatre tranches de pain. A 8 heures, le travail commence et se poursuit jusqu'à 17 heures, brisé seulement par une heure pour le repas de midi. Après le thé, l'école pendant deux heures, exercices au gymnase. Ensuite récréation, jeux, lecture. Enfin, après une journée bien remplie, fatigué, le jeune homme rentre dans sa cellule ou au dortoir.

Là aussi on a soigné les sports, et chaque samedi après-midi, il y a les parties de cricket, les matches de football entre les houses.

Ce n'est pas l'école ou l'atelier sans vacances. Chaque année, le jeune homme va en congé au sein de sa famille et passe une semaine de vie libre dans un camp, près de la mer. Cette année, pour la première fois, un certain nombre ont passé les fêtes de Christmas dans leur famille.

Trois longues années se passent ainsi dans l'Institution.

Il se produit des évasions, naturellement. Mais elles sont presque toujours isolées et elles deviennent de plus en plus rares au fur et à mesure que le système se développe. Au bout de quelques mois, le jeune homme est gagné par l'ambiance, se fait à l'idée qu'il est ici pour au moins deux années et demie.

Quand il sort de là, le jeune homme n'est pas laissé à lui-même. Pendant une année encore, il est confié aux soins de la Borstal Association qui se charge de l'aider à remettre pied dans la vie.



On est arrivé, en Angleterre, à une méthode de rééducation beaucoup plus difficile que celles appliquées précédemment.

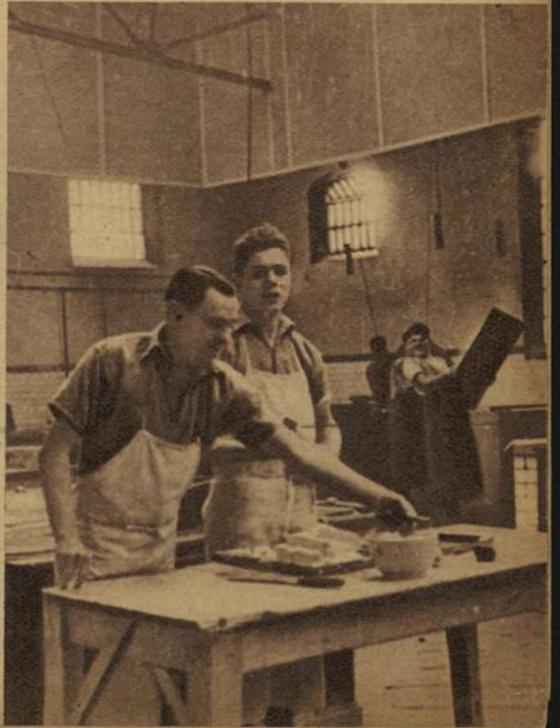
Chaque individu est pris séparément, étudié, afin de découvrir ces cordes mystérieuses que l'on peut faire vibrer et, en même temps, les forces personnelles intérieures qui provoqueront ces vibrations.

Le Borstal System est basé sur la présomption qu'il existe dans chaque individu un côté bon et un esprit de corps inné. Pendant que la vertu est développée, on exploite l'esprit de corps pour maintenir toute la discipline de l'institution. On y arrive par l'exemple journalier et l'influence individuelle du personnel, depuis le Gouverneur jusqu'au simple officer, qui doivent être entièrement acquis au nouveau système, par le développement de l'esprit de sociabilité des jeunes détenus.

G. DAVID.

FIN.

Les jeunes gens de Borstal peuvent apprendre un bon métier, celui de boulanger par exemple.



RESUME DU CHAPITRE PRECEDENT

Après avoir été gratifiés d'un procès-verbal, à Lyon, nos deux brûleurs de dur ont chanté dans les rues de Lyon, Nancy, Mulhouse, Epinal, Metz, Belfort et Strasbourg. Toujours sans bourse délier ils ont gagné Toulouse, via Nevers, Clermont-Ferrand et Rodez... D'autres termes d'étapes : Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes ; dans cette dernière ville, Paulo s'est épris d'une jeune femme, Louise, qu'il abandonna à Toulouse... Après Agen, Montauban : là Soleil et son ami ont été condamnés pour vagabondage... (1).

Le gardien-chef avait un billet, lui aussi. Mais il n'était pas veinard, paraît-il. A chaque tranche, il avait casqué ses cent balles et, jusqu'ici, comme résultat, des « clous ». Moi, je ne lui confiais pas mes espoirs ; au contraire, je lui disais que je regrettais bien de n'avoir pas vendu mon biffeton, mais, l'après-midi du 22 janvier, je lui ai demandé à quelle heure il aurait les renseignements. Il m'a répondu qu'il descendrait en ville, le soir, pour écouter la T.S.F. Alors, en riant, je lui ai dit :

— Si j'ai gagné le gros lot, en remontant, vous viendrez donner des coups de poing dans ma porte, j'ai peur d'être réveillé :

Il m'a répondu :

— C'est entendu comme ça, je prendrai note de ton numéro.

Jusqu'à deux heures du matin, j'ai attendu ; mon cœur faisait un drôle de tapage, chaque fois que j'entendais marcher dans les couloirs. Après, je me suis senti sans force et j'étais tout glacé. Le matin, je n'ai pas touché à ma gamelle et, quand le gardien-chef est venu, vers trois heures, l'après-midi, il m'a demandé si je n'étais pas malade. Je lui ai répondu :

— Ça va très bien, et vous, vous avez passé une bonne soirée en ville ?

— Excellente, m'a-t-il dit, je suis resté au café jusqu'à minuit à faire la manille. A propos, tu n'as pas gagné, moi non plus.

J'ai fait le brave, j'ai rigolé. Mais, dès qu'il a été parti, je me suis mis à gemir sans le vouloir. Si mon lit n'avait pas été rabattu contre le mur, je me serais roulé dessus. Pendant plus de deux heures, sans arrêt, j'ai ragé, je ressemblais à un fauve dans sa cage.

Et puis, tout d'un coup, une pensée m'a traversé le cerveau, comme un éclair. Le million, je l'avais gagné, mais le gardien-chef, qui avait perdu, lui, avait changé son billet pour le mien ! Le misérable ! C'est pour cela qu'il paraissait tout honteux, tout gêné. Il venait de me dévaliser. Mais ça ne se passera pas aussi bien que tu le figures, je t'aurai au tournant...

Le numéro de mon billet, je ne m'en souvenais plus, mais j'avais pris soin de l'écrire à l'encre, au dos de ma carte d'électeur. Oui, mais si le voleur grattait l'inscription ? J'aurais beau l'accuser, personne ne me croirait, moi, le mendiant, le vagabond. Ah ! malheur !

Pendant douze jours, je me suis rongé les poings. J'étudiais le gardien-chef chaque fois qu'il me rendait visite : mais il était rudement fort, il ne se trahissait pas. Un jour, je lui ai dit, en le regardant bien dans les yeux :

— Vous êtes riche, vous.

Il m'a répondu :

— Pensez-vous ! Je ne fais pas d'économies ; pour vivre, quand je serai vieux, j'aurai ma retraite, tout sec.

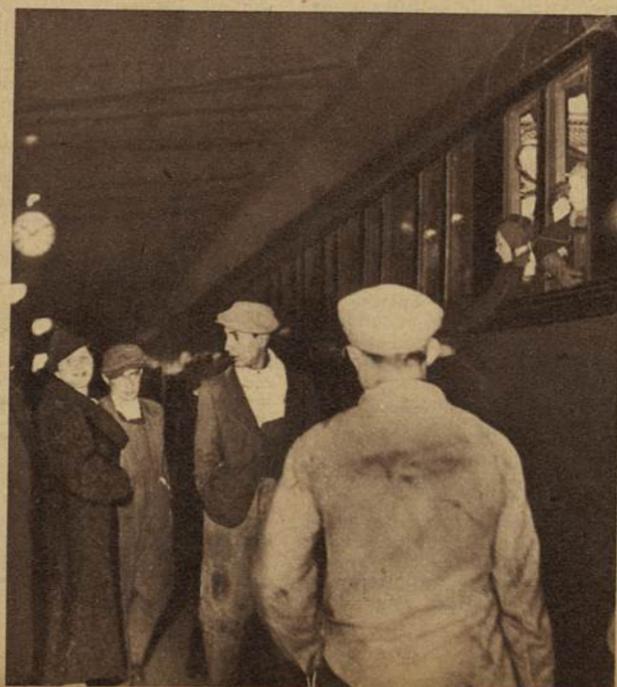
J'avais envie de lui crier :

— Et mon million, qu'est-ce que tu en feras ?

Enfin, le jour de la délivrance est arrivé. Levée d'écrrou. On me rend mes affaires. D'une main, je prends ma carte d'électeur, de l'autre, mon billet de

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 426.

Armand Soleil et son ami Paulo savent dormir ailleurs que dans un lit, voyager avec un billet de quai, surveiller les allées et venues des contrôleurs et, quand il le faut, sauter à contre-voie, juste avant l'arrêt du train.



"BRÛLEURS

loterie. Je m'étais trompé. Le numéro est toujours bien inscrit à l'encre au dos de ma carte, on ne l'a pas gratté, et c'est bien celui de mon billet. Mes mains tremblent, j'ai perdu mon dernier espoir. Le gardien-chef me regarde avec étonnement et moi, brutal, je lui casse le morceau :

— Eh bien oui ! Je vérifie... des fois qu'on me l'aurait chanstiqué, mon billet...

Il ne comprend pas et répète :

— Chanstiqué ?

— Changé, quoi !...

Cette fois, il a compris. Il hausse les épaules et me dit d'une voix grave :

— Mon pauvre gars, c'est pas bien de soupçonner un honnête homme.

Si je ne lui avais pas dit de mauvaises paroles, sûr qu'il m'aurait serré la main en partant. Mais il ne l'a pas fait, il m'a ouvert la porte et, en silence, m'a montré le chemin qui mène à la ville.

J'ai descendu la colline. J'avais dix sous dans ma poche et je marquais mal avec ma barbe de quinze jours, car on ne m'avait rasé qu'une seule fois à la prison.

Pour trois thunes, je vendis à un chauffeur de taxi ma montre de nickel, mon rasoir et mon couteau. J'avais hâte d'aller à Toulouse. Le chauffeur me montra un gros camion chargé de tonneaux :

— Il va jusqu'à Toulouse, le conducteur te prendra bien à côté de lui.

Je montai dans le camion. Le conducteur, tout le long de la route, chanta des chansons en patois. Il s'arrêta dans un faubourg de Toulouse et, pour le remercier, je voulus lui donner quarante sous. Il me répondit :

— Garde-les, camarade, je vois bien que tu n'en as pas de trop.

Et ce fut lui encore qui m'offrit un verre de vin. Il y a de braves gens, sur terre.

J'ai couru jusqu'à la place Bachelier. Mais la patronne du petit bar me répond :

— Paulo, un grand blond ? Il est venu, il y a une quinzaine, on ne l'a pas revu. Je crois qu'il est parti avec deux pas grand'choses, deux repris de justice.

VIII — A Orléans, je trouve un nouveau copain La Tour Pointue et la Santé Sous les murs de la Centrale

Après avoir vainement cherché Paulo, Armand, seul et désemparé, continue de voyager à sa manière. Il chante dans toutes les villes du Sud-Ouest, puis à Angoulême, à Limoges, à Bourges et à Vierzon. En brûlant le dur, il arrive à Orléans où il se lie d'amitié avec un clochard.

A Orléans, sous la marquise de la gare, j'ai vu une vingtaine de guenilleux. Pour gagner leur croûte, ils

mendigotent. Ils demandent d'abord une cigarette à un voyageur, puis une pièce de dix sous. Je me sens tout de même au-dessus d'eux, j'ai gardé un peu plus d'indépendance et de fierté. On a causé ensemble. Ils m'ont dit qu'ils attendaient la moisson pour s'engager comme ouvriers dans les fermes de Beauce. J'ai demandé au plus jeune, qui est encore assez propre, où il couchait.

— J'ai trouvé une bonne planque, m'a-t-il répondu. Une grange abandonnée, dans une faubourg.

— Ballot ! Tu ferais mieux de roupiller dans un bon wagon de première.

Il m'a regardé avec des yeux ronds et enfin il a balbutié : « C'est défendu ! »

— Il y en a des choses qui sont défendues ! Si tu l'arrêtes à ça, Mais tu es jeune...

Vingt-trois ans. Pas de travail depuis six mois et pas d'allocation de chômage.

Il s'appelle Marcel. Il a l'air franc, ce n'est pas un galvaudeux comme les autres. Alors je l'ai pris sous ma protection.

— Ce soir, je te montrerai la combine. La gare d'Orléans, c'est une des meilleures de France. Tu passes tranquillement dans la cour des marchandises et de voilà sur les quais. Pas vu, pas pris, camarade.

DE DURS"

autre chose. L'un ramasse les sous qui tombent des fenêtres sur le pavé, pendant que l'autre continue de chanter et la recette est toujours meilleure.

Marcel accepte tout de suite, sans se faire prier. Son petit baluchon est prêt. Nous irons d'abord à Blois.

Il y a quinze jours que je n'ai pas écrit une seule ligne. A Rouen et au Havre, nous avons assez bien gagné notre vie, mais dans les grandes villes industrielles du Nord, où nous avons été ensuite, les recettes ont été moins bonnes. Nous sommes un peu découragés. Je propose à Marcel de descendre vers Paris, où je verrai quelques copains. Nous irons ensuite faire une tournée dans le Midi.

Nous avons pris le train de 8 heures du soir à Amiens. Nous venions de passer Clermont quand un contrôleur qu'on n'attendait pas nous surprend. Celui-là n'était pas commode. A la gare du Nord, il pousse des clameurs et une demi-douzaine d'employés nous entourent pour que nous ne prenions pas la fuite. Ils n'ont donc jamais vu de brûleurs de durs dans cette gare ? Les voyageurs étaient en révolution. Les uns disaient : « On les arrête pour espionnage. » Et les autres : « Ils ont assassiné un vieillard pour le voler. » Une foule énorme nous a escortés jusqu'au commissariat spécial.

Là, le contrôleur a fait son rapport et le commissaire nous a interrogés. Nos papiers d'identité étaient en règle et nous avions chacun douze francs en poche. On n'aurait pas dû nous traiter comme des vagabonds. N'empêche que monsieur le Commissaire nous expédia au poste de police du Marché-Saint-Quentin.

A minuit, le panier à salade de la Préfecture vint prendre livraison des filles et des loqueteux qui emplissaient la salle. Nous sommes restés seuls. A dix heures du matin, deux agents nous ramenèrent devant le commissaire spécial qui nous inculpa d'infraction à la police des chemins de fer et de vagabondage. J'essayais de protester, mais il cria : « Ouste, au dépôt ! »

Une heure après, nous étions à la Tour Pointue. Nous avions faim ; à midi le cantinier nous vendit, à Marcel et à moi, pour 1 fr. 50, une demi-boule de pain noirâtre. Nous étions bien une cinquantaine de pauvres hères, tous plus mal nippés les uns que les autres. Ceux qui n'avaient pas d'argent ne mangèrent pas.

L'après-midi on nous conduisit par un petit couloir jusqu'au Palais de Justice, où un substitut très pressé et très sec, confirma notre mandat de dépôt. Il ne voulut même pas écouter ce que nous lui disions.

Le soir nous avons couché à la Santé et dès le lendemain nous comparaissons devant le tribunal. Mais Marcel était jugé par la 14^e chambre et moi par la 16^e.

Mon président a été gentil. Il m'a laissé parler deux minutes et m'a condamné seulement à cinquante francs d'amende pour avoir voyagé sans billet.

Comme de riches touristes, nos deux " brûleurs de durs " n'ont que l'embarras du choix quand au terme de chaque étape ; mais, pour eux, le voyage dans le dur est bien souvent dépourvu d'agrément et de confort.



— J'écarte le délit de vagabondage, m'a-t-il dit, tâchez de travailler, sinon la prochaine fois nous serons très sévères.

A la même heure, Marcel était condamné par un autre président, à deux jours, pour vagabondage. Quelle contradiction !

20 mai. — J'avais donné rendez-vous à Marcel dans un petit café de la rue Mouffetard. Nous avons quitté Paris aussitôt. Pour des hommes comme nous, c'est une ville malsaine.

Aujourd'hui dimanche, nous avons chanté à Melun, dans la matinée, et cet après-midi, nous faisons la sieste, couchés dans l'herbe d'un fossé, sous les murs de la Centrale.

L'air embaume le printemps, les lilas sont fleuris. Une jeune fille passe au bras de son amoureux. Parfois ils s'arrêtent pour se baiser les lèvres. Des cloches sonnent, le soleil brille, mais mon cœur est plein de tristesse.

A côté de moi, Marcel étendu tout de son long, lit un journal en mâchonnant une marguerite. Je griffonne ces lignes sur l'avant-dernière page de mon cahier, parfois je lève la tête pour contempler les sombres murs de la prison et je songe à Paulo. S'il a fait un mauvais coup, il est peut-être là, derrière ces murs.

Je le dis à Marcel qui me répond simplement : « C'est bien possible »...

Moi, je frissonne. J'ai un copain qui a fait sept ans à la Centrale de Melun. Il en est sorti à moitié fou. D'abord on l'avait mis à l'atelier de cordonnerie, puis à celui des typographes. Il composait le *Bulletin des Recherches Criminelles*. Un jour, dans un article, il a fait exprès des fautes, des coquilles, comme on dit en langage du métier, pour sauver un poteau qu'on recherchait pour vol. Au lieu de mettre « cheveux noirs », il mettait « cheveux blonds », par exemple. Mais le correcteur l'a dénoncé, il a été condamné à quinze jours de cachot.

Il m'a dit aussi que les prisonniers devaient toujours garder le silence en travaillant. Pas un mot, les lèvres cousues. C'est un supplice affreux. Une nuit il a rêvé tout haut, il a poussé des cris et le surveillant l'a puni de trois semaines de salle de discipline.

Au bout de sept ans, on l'a relâché. Deux mois après, il a commis un autre cambriolage, on l'a encore arrêté. Ce n'est pas étonnant. Cet homme-là, qu'avait-on fait pour l'améliorer ?

Marcel chantonne.

Moi, je n'ai plus de courage et j'ai peur de demain. Que m'arrivera-t-il ? Cette vie ne peut durer. Un jour, j'irai, moi aussi, en prison pour longtemps. Les amendes auxquelles j'ai été condamné, on me demandera de les payer et, comme je n'ai pas le sou, je ferai de la contrainte par corps. « Tu auras l'amnistie », m'a dit Bébert le Toc. Mais les députés sont bien drôles. Ils amnistient deux ou trois ans de suite, à tour de bras, et puis après ils ne veulent plus rien savoir.

Mes crimes ne sont pas grands. J'ai fraudé les compagnies de chemin de fer, j'ai voyagé en resquillant. Oui, mais un jour que je n'aurai pas de pain, sait-on ce que je ferai ?

Ah ! si j'avais cinq cents francs, je travaillerais comme Bébert le Toc. Mais jamais je n'arriverai à réunir une somme aussi forte. Clochard, je suis condamné à rester clochard.

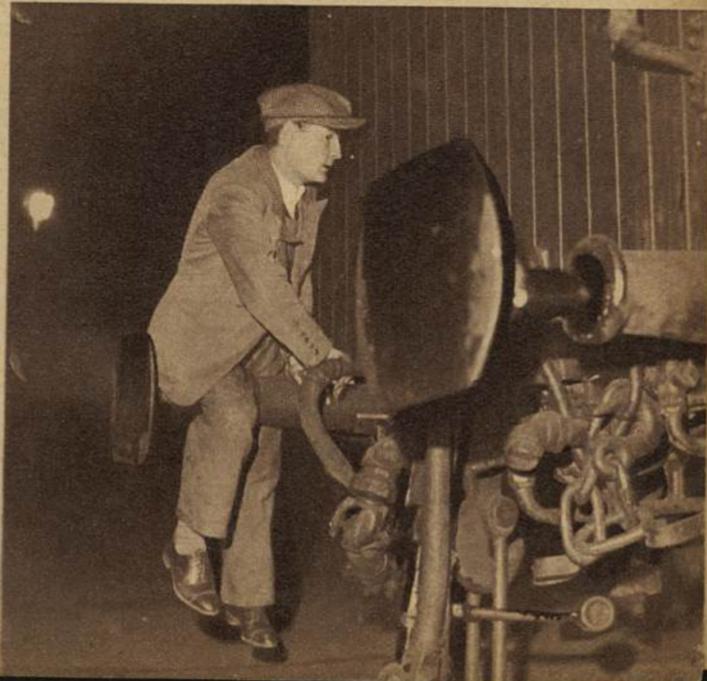
J'en suis à la dernière page de mon cahier. Je n'en achèterai pas un autre.

Jacques ROBERTI.

FIN.

Copyright by « Détective » and Jacques Roberti. Reproduction même partielle interdite.

Reportage photographique « Détective ». Marcel CARRIERE.



Je lui explique encore que toutes les gares sont vulnérables. Ce terme n'est peut-être pas correct, mais il exprime bien ma pensée.

— Mais pour sortir, quand tu n'as pas de billet ?... me demande Marcel.

— Je passe par le buffet ou la salle des bagages, je saute par dessus une palissade ou, comme à Bayonne, je grimpe à une échelle de fer. Le principal, c'est de ne pas se presser et de garder son sang-froid. Tu lis sur une porte : « Sortie ou entrée interdite. » C'est par-là que tu sors, c'est par-là que tu entres.

Le soir, nous avons couché dans un wagon, sur des banquettes moelleuses. Le lendemain matin, Marcel m'a avoué qu'il n'avait jamais si bien dormi de sa vie. Cette nuit-là, justement, la police a fait une grande raffe, parce que les journaux de la ville, depuis quelques jours, dénonçaient les mendigots comme des malfaiteurs publics. On en a arrêté huit, couchés sur les bancs du mail, et cinq dans la grange.

— Je l'ai échappé belle, me dit Marcel, c'est toi mon sauveur.

Alors, je lui ai proposé de partir avec moi. Tout seul, un homme ne peut pas se défendre, je l'ai bien remarqué depuis la fuite de Paulo. A deux, c'est



« L'opération a duré sept heures environ. Ça m'a coûté au moins trente francs de charbon ! L'argent est là ! »

CARRARA le "brûleur"

Du garçon de recette Ramus égorgé et dévalisé dans un local de la rue Dauphine, à Paris, en 1833, par le sergent de ville Regez — premier attentat connu de ce genre — au mystérieux assassinat de l'encaisseur Desprès, en 1927, à Nogent-sur-Marne, crime pour lequel deux innocents sont peut-être au bagne, la liste est longue des employés de banque tragiquement disparus au cours d'une tournée d'encaissement. En France, depuis Ramus, on en compte *soixante-dix-sept cas*. C'est un chiffre effrayant. Quarante et un de ces crimes demeurèrent impunis et parmi les assassins découverts et châtiés plusieurs sont restés tristement fameux : Lacenaire, Carrara, Favier, Bougrat...

Mais à l'encontre des trois autres dont la situation sociale fut seule à l'origine de cette célébrité de mauvais alois, Carrara dut la sienne à la façon, alors *inouïe*, dont il se débarrassa du cadavre de sa victime : il restera le premier criminel qui ait tenté — et réussi — de brûler un corps entier dans un fourneau, sans le dépecer, sans même le dévêtir.

Une enquête très simple

C'est le 30 novembre 1897 que l'encaisseur Lamarre, garçon auxiliaire du Comptoir National d'Escompte, retraité des chemins de fer, disparut de la façon la plus inquiétante au cours d'une tournée d'encaissement.

Dans ces sortes d'affaires, les recherches suivent un processus très simple et souvent fécond en résultats. On reconstitue de porte en porte, depuis son début, la dernière tournée du disparu.

Le 30 novembre 1897, l'encaisseur Lamarre avait à effectuer une longue randonnée à Villejuif, le Kremlin-Bicêtre, Gentilly. De lieux en lieux d'encaissement, M. Cochefert arriva, 7, rue Etienne-Dolet, au Kremlin, chez un champignonniste d'origine italienne, Ange Carrara, marié à une Française, Louise-Julie Roclant, plus connue sous le surnom de la « Môme Champignon », et père de deux enfants de cinq et quatre ans.

A 14 heures, le malheureux Lamarre avait encaissé trois mille francs, chez M. Bonnefoy, un gros commerçant, hors de toute suspicion. Il n'avait plus, à ce moment, qu'un encaissement à faire au Kremlin, précisément chez Carrara. A Gentilly, où il devait ensuite se rendre, nul ne l'avait aperçu. En arrivant dans le triste quartier des champignonnières qui occupent une partie du sous-sol du Kremlin, le chef de la Sûreté pensait :

— Joli coin pour assassiner un vieil encaisseur !

Il frappa enfin chez Carrara. L'homme, un petit brun, aux moustaches tombantes, le reçut, inquiet.

— Lamarre est passé chez moi, le 30 novembre, à 1 heure et demie ! déclara l'Italien. Voici la quittance qu'il m'a remise.

La « Môme Champignon » abonda dans le sens des déclarations de son mari. Cochefert obtint de visiter la maison et ses dépendances. Le logis était net. Dans le milieu de la cour s'ouvraient deux puits profonds de trente mètres.

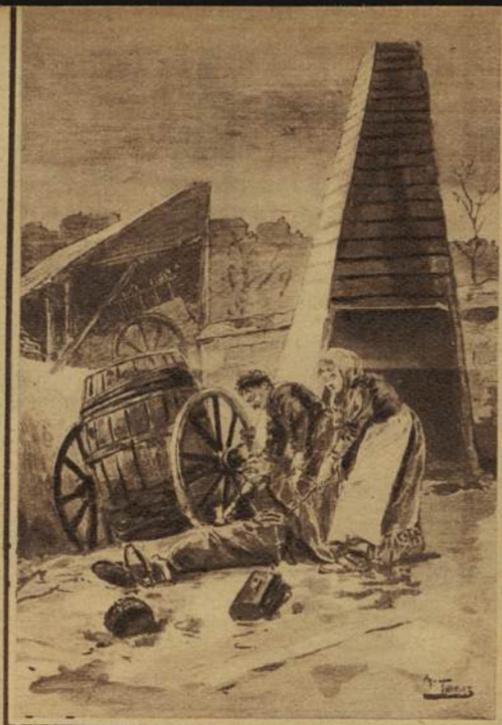
— Ce sont les puits d'aération de ma champignonnière, expliqua Carra-

rara et la « Môme Champignon » subirent au quai des Orfèvres un épui-sant « passage à tabac ». Il en va autrement de nos jours, heureusement.

Plus sensible que son mari aux « arguments » et aux « conseils » des policiers, la « Môme Champignon » parla la première.

— Bien oui ! concéda bientôt cette grosse femme, à la figure rougeaude, aux cheveux blonds entremêlés, c'est nous qu'on a « arrangé » le vieux. Que voulez-vous, on était dans la plus noire misère. Mon mari en avait assez,

CRIMES D'AUTREFOIS



« Ils passèrent une corde au cou de l'encaisseur et le traînèrent au milieu de la cour, près d'un puits d'aération. »

enquêteurs qui se rappelaient l'existence du fourneau toujours allumé dans la champignonnière.

— Ça, demandez-lui !

Vers la guillotine

Quand il fut mis au courant des révélations de sa femme, l'Italien fit un signe de croix. Puis, avec un monstrueux orgueil, il déclara :

— Si cette salope avait pu la « boucler », c'était « bernique » ! Oui, j'ai brûlé Lamarre et tout son attirail. Je vous défends bien d'en retrouver « le plus petit morceau ». Un fourneau de champignonnière, ça vous rôtit un homme en moins d'une nuit. Seulement, qu'est-ce qu'il faut « déguster » comme fumée. J'en suis sorti comme un sac de charbon !

Tels sont, consignés au dossier d'instruction, les termes exacts de l'aveu d'Ange Carrara. Le 11 novembre, les deux assassins, soigneusement séparés par des gardiens, furent conduits sur le théâtre de leur crime.

— Pourquoi nous as-tu trahis ! hurlait l'Italien, à l'adresse de sa femme. Que vont devenir nos enfants ?

Belle préoccupation ! Après le récit circonstancié de la scène de l'assassinat, la justice descendit les crampons du puits menant dans la champignonnière. Ce fut sans doute là le plus extraordinaire transport judiciaire qui fut jamais. Pataugeant dans le terreau et les champignons, les magistrats gagnèrent le fourneau où s'était accomplie l'hallucinante crémation.

— Voilà, expliqua calmement Carrara. Je ne pouvais pas brûler le cadavre d'un coup. Alors j'ai commencé par pousser la tête dans le feu. Bon dieu, comme elle a fondu. Puis, c'a été tout le tronc, toutes les jambes qui y sont passées.

— Combien de temps l'opération a-t-elle duré ?

Carrara compta sur ses doigts : — Sept heures ! Ça m'a coûté au moins trente francs de charbon !

— Et l'argent ? demanda le juge.

— Il est là ! répondit l'Italien, en montrant une excavation dans un des rochers du souterrain. On retrouva 21.000 francs en billets. Ainsi, avec les 680 francs saisis au début, tout l'argent volé dans la sacoche était retrouvé.

Mais ce fut l'heure du châtimement qui sonna bientôt. Les époux Carrara furent jugés, aux Assises de la Seine, le 25 mai 1898. La « Môme Champignon » fut condamnée aux travaux forcés à vie et l'Italien à la peine de mort. Le féroce assassin mourut lâchement.

— O mon Dieu ! O mon Dieu ! répéta-t-il cent fois entre le greffe et la guillotine dressée, le samedi 25 juin 1898, sur la place de la Roquette.

Par un sentiment de pudeur, la justice avait tenu à cacher jusqu'au bout au misérable la pitoyable déclaration de son fils aîné, âgé de cinq ans, qui l'avait envoyé au bourreau.

Emmanuel CAR.

ra. Pour que « le » champignon pousse il faut entretenir dans le sous-sol une chaleur de 30 à 40 degrés, au moyen d'un gros fourneau.

— Et comment y descendez-vous ?

— Par ces crampons de fer fixés le long du puits...

Tout cela était très normal. N'eût été la question d'heure troublante du passage de l'encaisseur et les mauvais renseignements que le policier avait recueillis sur l'Italien, criblé de dettes, l'enquête eût été close de ce côté. Mais Cochefert s'attarda autour de la champignonnière et eut l'idée d'aller interroger les deux enfants de Carrara, à leur sortie de l'école.

— Tu n'as pas vu quelqu'un l'autre jour, chez ton papa ? demanda-t-il à l'ainé.

— Si, m'sieur ! répondit naïvement le bambin qui, sans le comprendre, envoyait son père à l'échafaud. Y avait un bonhomme couché dans la cuisine. Maman m'a dit qu'il était saoul et qu'il partirait quand il serait remis...

Cochefert téléphona immédiatement au juge commis, de se rendre au Kremlin-Bicêtre, muni d'un mandat de perquisition. Une heure et demie après, les époux Carrara, au domicile de qui une somme de 850 francs avait été trouvée, sans qu'ils puissent en justifier la provenance, étaient arrêtés.

Un des collaborateurs du célèbre commissaire l'ayant raconté dans ses souvenirs, nous n'avons, aujourd'hui, aucun scrupule à dire que Ange Car-

ra, de toujours travailler pour à la fin, de toujours travailler pour crever de faim. Quand il a vu Lamarre ouvrir sa sacoche bourrée de billets de mille, il m'a dit :

« — Monte en haut chercher de l'argent ! »

« — Quand je suis redescendue de l'étage, l'encaisseur était étendu sans vie dans la cuisine. Mon mari l'avait assommé à coup de barre de fer. Nous sommes alors sortis et nous nous sommes promenés pour nous créer un alibi.

« — Nous raconterons que Lamarre est venu à une heure et demie, combina mon mari, comme ça on l'aura vu vivant après avoir passé chez nous.

« — Et qu'est-ce que tu vas faire du cadavre ? que je lui demandai.

« — T'en fais pas ! qu'il me répondit. Ce soir, quand les gosses seront couchés tu m'aideras à le f... dans la champignonnière. Le reste, ça ira tout seul ! »

Le soir donc, la « Môme Champignon » aida Carrara dans sa macabre besogne. Ils passèrent une corde au cou de l'encaisseur qui avait très peu saigné et était encore tiède, et le traînèrent au milieu de la cour, près d'un des puits d'aération.

— Mon mari descendit dans la champignonnière, reprit la misérable, et me cria : « Envoie-moi le ! » Je poussai le corps dans le vide. C'est tout ce que je sais. Le lendemain matin, Ange est rentré couvert de suie et de fumée des pieds à la tête et il m'a dit : « Il n'en reste plus ! »...

— Alors, il l'a brûlé ? s'écrièrent les

Le champignonniste Ange Carrara tua l'encaisseur Lamarre (en médaillon) et se débarrassa du cadavre...

...avec la complicité de sa femme, Louise-Julie Roclant, connue sous le surnom de la « Môme Champignon »



A propos des nouvelles participations à 12 fr. 50 de la Loterie Nationale

Une grande innovation

Il y a de temps à autre des « trouvailles » heureuses ; cette fois, cela concerne les déçus ou les non-favorisés de la Loterie nationale, et la question est d'importance.

Les nouvelles participations spéciales à 12 fr. 50 de la Centrale Mutuelle, établissement sérieux ayant fait ses preuves, sont combinées mathématiquement de telle sorte qu'elles permettent non seulement de gagner presque à coup sûr, mais encore de profiter des nouveaux lots de consolation.

Une nouvelle brochure éditée à ce sujet est remarquable de clarté et de précision. Vous ne risquez rien à la demander, même à titre documentaire ; elle est remise ou adressée gratuitement sur simple demande au Secrétariat de la Centrale Mutuelle (4^e groupe, à l'entresol), 66, rue Lafayette, Paris (9^e). Si vous désirez la recevoir sous pli cacheté, joindre 0 fr. 75 en timbres pour l'affranchissement. N'hésitez pas : c'est une documentation qui vous intéressera et vous favorisera dans les prochains tirages.

Cette offre n'est pas valable pour la Belgique.

Débouchez vos lavabos proprement, économiquement

avec le Laxabo, le ramoneur des lavabos, un nouveau produit qui dissout les cheveux, graisses, savons, qui obstruent à la longue les siphons des appareils sanitaires. L'opération est instantanée et ne coûte que quelques sous.

Exigez le vrai Laxabo. Se méfier des imitations qui peuvent abîmer l'émail et les tuyauteries.

LAXABO



En vente dans les grands magasins et bonnes maisons. A défaut : Laxabo, 22, Boulevard Malesherbes - Paris (8^e).

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à Mr le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1.50, cartés 1.90

DES MUSCLES EN 30 JOURS!

NOUS LE GARANTISSONS!

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince : nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS. — Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demandons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement obtenu de la tête aux pieds.

NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS. — Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui



commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions ; nous les fortifions et nous les exerçons. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont la provenance vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'énergie, la vigueur, la santé. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre ; nous garantissons ce que nous avançons. **Faites vous adresser par le Dynam Institut, le livre gratuit : « Comment former ses Muscles ».** Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude. Ce livre est à vous : il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 1 fr. 50 en timbres-poste pour frais d'envoi. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

BON GRATUIT à découper ou à recopier.

Dynam Institut (Equipe 86), 25, rue d'Astorg - Paris (8^e).

Veillez m'adresser gratuitement, et sans engagement de ma part, votre livre intitulé : « Comment former ses Muscles », ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour frais d'envoi.

Nom

Adresse

MARIAGES - RENSEIGNEMENTS

Adressez-vous à une Mais. de 1^{er} ordre, patentée, connue du monde entier, **Mme CARLIS** 52, rue N.-D.-de-Lorette (9^e), 22 années de références. Renseign. contre 2 francs.

NOUVELLE AGENCE FLOREAL

Relations Mondaines Exclusives Tous Renseignements 39, RUE DE CHATEAUDUN fond de la cour, escalier gauche 3^e étage porte g. Présentations de 10 à 20 h. dim. et FÊTES 11 à 17 h. TRINITÉ : 81-28

marguerite dalbany

AGENCE DE RENSEIGNEMENTS La mieux organisée de tout Paris — Relations Unions — Présentations 33, r. de la Chaussée-d'Antin. Trinité 14-94 (de 10 h. à 19 h., dim. et fêtes exceptés)

SYLVIA DICO

Unions disc. — Mariages — Toutes missions Renseignements divers 12, Rue Blanche : (fond de la cour, entresol, de 10 à 19 h.) TRINITÉ : 02.86. — (10^e année)

MARIAGES MARCIA

Présentations 30, rue Vineuse 2^e étage (M^o Trocadéro) t.l.j. 14 à 19 h. (France, Colonies, Étranger) PASSY 53-67

Copies d'adress. chez soi, 250 fr. le mille et gros gains à corresp. Rens. gratis. Ecr. : Ets S. A. Spirex, B. P., 462, r. Louvre, Paris-1^{er}.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Biennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

UNIC

SPORT

STYLO IDÉAL POUR LE GOUSSET DE MONSIEUR LE SAC DE MADAME

SES AVANTAGES FERMÉ : TAILLE RÉDUITE OUVERT : TAILLE DOUBLE

CAPACITÉ D'ENCRE DOUBLE DE LA NORMALE

ÉTANCHÉITÉ ABSOLUE

PEUT ÊTRE PORTÉ DANS N'IMPORTE QUELLE POSITION

EN VENTE PARTOUT

60 Frs

Gros : ETS UNIC 160, QUAI DE JEMMAPES - PARIS

UNIC SPORT

OUVERT GRANDEUR NATURE *Pratique* FERMÉ GRANDEUR NATURE *Elegant*

LA JUSTICE

GRANDS PROCÈS

L'INCONNU VIVANT



Défendu par M^e Raymond Hubert, Ouvrard qui tua son voisin, a été condamné à 3 ans de prison avec sursis. A 16 ans, Albert Marchal tua son amie, âgée de 20 ans et tenta de se suicider : le jury de la Seine l'a acquitté.



CHRONIQUE DU CHATIMENT

Quelques accidents, particulièrement tragiques, ont eu, la semaine dernière, leur épilogue, en correctionnelle.

— Le tribunal de Béthune a condamné à 3 mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende, M. Henri Caudrelier, industriel à Guesnain (Nord) qui, le 28 juin 1936, au meeting d'aviation de la Buissière, causa, avec son appareil, la mort de MM. Marcel Legay, Robert Lemaire et DeFrance.

— Maurice Richalet, garde-barrière à Pargny-sur-Saulx (Marne), endormi dans le sommeil de l'ivresse, avait laissé sa barrière levée : Mme Hortense Noël, ménagère à Boisle-Roy, fut tuée par une locomotive. Trois semaines de prison au garde-barrière.

— Les bigames, autrefois, étaient traditionnellement acquittés par le jury. Depuis que la bigamie a été réduite au rang d'un délit, les bigames soumis aux tribunaux correctionnels, sont condamnés : ainsi, à Grenoble, M. Louis Martinais a écopé de 3 mois de prison, avec sursis, pour avoir eu deux épouses, en même temps.

— Jean Bernard, cultivateur à Santec (Finistère), qui tenta de tuer l'amant de sa femme, est acquitté par les jurés de Quimper.

— Ceux de Dragnignan acquittent la Vve Ailland, qui avait blessé mortellement son mari.

— Quinze ans de travaux forcés à Narcisse Moinet et cinq ans de réclusion à Raymond Paolo, deux chenapans qui cambriolaient villas et boutiques à Rosendaël (Nord).

— Le tribunal de Dunkerque condamne à 11 millions de dommages-intérêts les administrateurs de la banque Petyt envers les créanciers.

— Auguste Revest, cultivateur à Bras (Var), qui étrangla son père à la suite d'un « sinistre conseil de famille », est condamné par la cour d'assises du Var aux travaux forcés à perpétuité.

— « Mouton enragé », Georges Ouvrard, un vieux brave homme, retraité de la T. C. R. P. avait fait feu sur des voisins qui le persécutaient : il tua un homme et blessa deux personnes : trois ans de prison avec sursis.

— Charles Pélassier, l'évadé de la Souricière, a été condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles à un an de prison et 700 francs d'amende pour faux, usage de faux et port public de faux nom. Quand il aura achevé dans la prison belge de subir cette peine, il sera livré aux autorités françaises.



Une vague d'assaut s'élançait : il y aura des morts et des prisonniers, des blessés et des disparus... Anthelme Mangin ce pauvre fou...

COMME l'écrivit Paul Bringuier lorsqu'il entreprit de raconter l'affaire d'Anthelme Mangin, l'inconnu vivant, c'est vraiment « la plus belle, la plus inhumaine histoire de la guerre ».

Anthelme Mangin, ce pauvre fou que l'asile de Rodez a recueilli en 1920, pauvre être ramassé sur un quai de gare, près de Lyon, où il avait été conduit dans un convoi de prisonniers rapatriés...

Seize ans ont passé, pendant lesquels un dossier administratif, au ministère des Pensions, s'est grossi de paperasses et de témoignages d'une déchirante émotion. Vingt et une familles accrochées à l'espoir qu'Anthelme Mangin (le nom qu'il avait prononcé lorsqu'on l'interrogea, et dans lequel s'est fixée sa personnalité incertaine) était leur fils, leur frère, leur époux, disparu au front...

Et voici que, ces jours derniers, on s'est occupé de ce drame, d'une qualité unique.

Saisi par tant de familles d'une revendication sur l'être qu'elles considèrent comme leur appartenant, le tribunal civil de Rodez avait désigné trois médecins, particulièrement qualifiés pour une nouvelle et définitive expertise (de nombreux experts s'étaient déjà penchés sur le cas de Mangin) : le docteur Paul, le célèbre médecin légiste; les docteurs Génil-Perrin, médecin-chef des asiles d'aliénés de la région parisienne, et Truelle, médecin-chef de l'asile de Sainte-Anne. Une large mission leur était dévolue : Anthelme Mangin serait transféré à Paris pour subir l'examen des experts et ceux-ci pourraient pratiquer les expériences qu'ils jugeraient utiles pour parvenir à un résultat concluant.

L'« expérience » a eu lieu l'autre mardi dans le cabinet du D^r Génil-Perrin, à l'hôpital Henri-Rousselle.

Depuis un an, Mangin était en observation dans ses services et dans ceux du D^r Truelle.

Il fallait, après l'examen quotidien auquel avaient procédé les savants et leurs collaborateurs, réaliser le contact direct de l'inconnu avec ceux qui le réclamaient. Un filtrage avait été opéré : des vingt et une familles qui, tout d'abord, s'étaient révélées, il n'en restait plus que six.

Les six familles étaient là, dans la vaste pièce qui devait servir de cadre à la confrontation.

Assis au premier rang, en une longue file de fauteuils, ces braves gens, venus des quatre coins de la province, attendaient avec une anxiété qu'on ne trouve que dans le rêve, à voir paraître un mort qui vous fut cher, que la porte s'ouvrît.

Il défila devant les familles. Encadré par les trois experts, il parut indifférent à la scène qui se jouait. Au bout de quelques instants, il cacha sa tête sous un béret et, de temps à autre, regardait autour de lui, en ricanant.

Trois familles, d'emblée, renoncèrent à poursuivre l'épreuve. Non, vraiment, ce n'était pas « le leur ». Il ne restait plus, en lutte, que Mme Mazat, Mme Lemay et M. Monjoin.

Pauvre mère Mazat, dont le dossier, cependant, indiquait les faibles chances, mais qui luttait avec ferveur. Elle avait vendu, la chère vieille femme, sa petite ferme dans le Gers, ses quelques champs pour s'installer à Rodez, tout près de l'asile où elle pourrait voir son « petit ». Car elle n'avait qu'un fils, que la guerre lui avait pris. Elle l'avait attendu. Et puis, lorsqu'elle apprit qu'une maison de fous, loin de chez elle, dans l'Aveyron, abritait un être dont l'identité restait mystérieuse, elle partit pour Rodez. Elle vit Mangin, elle le regarda un long moment, s'approcha de lui, l'embrassa doucement...

Le directeur compulsait le dossier, lui montra, avec tout le tact qui convenait, les objections graves qui démentaient sa requête. Rien n'y fit. Elle souriait. Elle avait retrouvé son fils. Elle regagna le Gers, y resta le temps nécessaire pour vendre ses biens et revint à Rodez, où elle s'est fixée.

Hélas! On voudrait pouvoir secourir un cœur de mère, et que ces lignes ne fussent point lues de Mme Mazat. L'échec de sa demande est certain.

Mme Lemay serait la veuve. Une veuve qui a retrouvé son mari. Elle aussi, elle était allée à l'asile, « à tout hasard », dans une sorte de pèlerinage; elle n'y avait pas grand'foi. Confrontée dans le bureau du directeur avec l'inconnu, toute pâle, elle l'avait vu se diriger vers elle, la prendre par les épaules et l'embrasser, comme s'il l'avait quittée la veille :

— Tiens, comment vas-tu? Elle tomba sur le parquet, évanouie. Car, elle, elle ne le reconnaissait pas.

On remit Mme Lemay en présence de Mangin. Il refusa énergiquement de la reconnaître. Mais elle, ce jour-là, le reconnut. Elle avait été trop près de réussir, elle n'abandonnait pas la lutte, elle prit un avocat; ce fut la première à engager un procès.

Mais l'examen du dossier laisse à penser que le tribunal de Rodez, après la conclusion des experts, ne délivrera pas Mme Lemay de son douloureux veuvage.



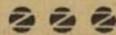
Après cette élimination progressive des cas franchement négatifs, puis des cas douteux, toutes les chances de succès se concentrent désormais sur la famille Monjoin, de Saint-Maur (Indre).

Octave-Félicien Monjoin, né le 19 mars 1891 à Saint-Maur, soldat au 94^e régiment d'infanterie, avait été porté disparu à Blamont le 15 août 1914. En réalité, il avait été blessé et fait prisonnier; le 20 juin 1915, ses parents reçurent l'avis officiel de captivité; il leur écrivit quelques lettres d'Allemagne, puis, vers 1917, cessa de donner de ses nouvelles.



A l'hôpital Henri-Rousselle, des provinciaux ont reconnu, comme leur parent, l'amnésique de Rodez

Des traits communs aux deux visages d'Octave Monjoin et d'Anthelme Mangin, malgré les modifications causées par le temps, les souffrances, les privations, constituèrent des présomptions sérieuses. Mais, surtout, les recherches effectuées, par la voie diplomatique, dans les archives allemandes complétèrent la démonstration. On y retrouva la fiche de Monjoin, interné au camp de Darmstadt, puis à celui de Hameln, et enfin, de janvier 1917 à janvier 1918, à celui de Vechta. C'est là qu'il avait donné des signes de déséquilibre mental qui motivèrent son rapatriement. M^e Paturaud-Mirand, avocat des Monjoin, a le ferme espoir de gagner son procès.



« Négativiste ironique », tel est le diagnostic exprimé par les psychiatres. Atteint de « démence précoce », Anthelme Mangin est un simulateur de la simulation.

On l'interroge, on lui pose des questions, il répond à côté volontairement. Il veut tromper le médecin, ceux qui lui parlent, et prend vis-à-vis d'eux un air narquois.

Toutes les tentatives faites par les docteurs Génil-Perrin et Truelle ont été vaines; les experts le savaient.

Le rapport des experts sera déposé dans le courant de février. Puis le tribunal de Rodez rendra son jugement; il rétablira l'identité de l'inconnu, mais décidera probablement que l'asile d'aliénés doit être son seul refuge.

Jean MORIERES.

DES HOMMES

PETITES CAUSES

Le polonais, le verrou et le melon

La 14^e Chambre correctionnelle est vouée à l'entôleage : M. Teillard de Nozerolles, est voué à présider cette chambre.

La cause qu'il jugeait, l'autre jour, visait un hôtel de la rue Boutebrie, au cœur du Quartier Latin. Cher « quartier », plein des souvenirs de toute une jeunesse pauvre et studieuse, mais qui est aussi fréquenté par une clientèle de passage, au portefeuille bien garni.

Car, dans l'hôtel de la rue Boutebrie, ce n'est pas l'étudiant, dont la fin du mois « tire » terriblement, qui aurait pu être désigné à la vigilante sollicitude de la patronne Mme Marie Noyer, ou des « filles » qui avaient fait de cet établissement le siège quotidien de leur fructueuse activité.

L'hôtel de Mme Noyer a été souvent signalé à la police qui se décida à mettre la main sur la tenancière.

Les plaintes abondaient, on a coffré la patronne, inculpée une racoleuse, la blonde Suzanne et même une femme de ménage, aux services hebdomadaires, qu'on accusait d'huiler perfidement les verrous des chambres 1, 2, 3, situées au premier étage, à destination tout à fait spéciale.

Le scénario était parfait :

La fille qui racolait sur le trottoir, jouait, devant la chambre où elle était conduite, une comédie bien réglée. Elle feignait d'être mécontente, l'atmosphère lui déplaisait. Alors, ou bien la bonne offrait un autre asile, ou bien elle s'efforçait de rassurer le couple. De ce fait, le client ne pouvait croire à une collusion entre la fille et l'hôtelière.

Un monsieur fut, un jour, allégué de 20.000 francs. Le coup avait trop bien réussi. Il porta malheur à la maison de la rue Boutebrie. C'était un entrepreneur qui devait, à cette date, régler la paye de son personnel. 30.000 francs dans son portefeuille ; à l'heure de la paye, il manquait 20.000 francs. Il courut au commissariat et se croisa nez à nez avec un « collègue », victime d'une soustraction de 3.500 francs.

Celui-là ne se contenta pas d'exprimer au commissaire ses doléances.

— *Retrouve-t-on l'argent dans un pareil cas, monsieur le commissaire ?*

— *Jamais.*

Le scepticisme du commissaire ne fit que renforcer l'ardeur policière de l'« entôlé ».

Dans le cabinet directorial, où trônait Mme Noyer, il demanda des comptes :

— *Mon argent, ou je vous fais arrêter !*

— *Tenez, voici vos 3.500 francs, mais pas un mot à la police.*

Et, le bien mal acquis lui ayant été restitué, l'entrepreneur retourna, triomphant, chez le commissaire. Le flagrant délit du vol ayant été ainsi constaté,

Mme Noyer fut arrêtée ; la preuve de sa complicité avec les entôleuses était faite. Mme Noyer d'ailleurs, avoua. Mais elle n'était pas au bout de ses peines.

Un Polonais ayant été « refait » par la blonde Suzanne, l'avait formellement reconnue au commissariat, devant le juge d'instruction et encore à l'audience.

— *... Vous êtes un menteur, protesta Suzanne. Je suis une fille soumise, monsieur, et par conséquent, je vais dans tous les hôtels, pas plus dans celui de Madame, que dans un autre. Je ne connais pas Madame particulièrement...*

Mme Noyer acquiesça, avec la discrétion douloureuse d'une femme sur qui le malheur s'abat.

Le Polonais, dans son récit des circonstances du vol, avait indiqué qu'il avait accroché son melon à la poignée de la porte. Or, il paraissait admis que le voleur ou la voleuse avait profité des ébats du couple pour ouvrir discrètement la porte.

Suzanne-la-blonde répéta, avec indignation, le grief et se servit d'une argumentation, ma foi, assez convaincante.

— *Comment voulez-vous, monsieur le président, s'écria-t-elle, que je fasse l'amour en manœuvrant, à la fois, le Polonais, le verrou et le melon ?*

Le président Teillard de Nozerolles se garda bien de donner son avis.

— *Et, si la porte s'était ouverte, continua Suzanne, le melon serait tombé et monsieur s'en serait aperçu.*

Aucune réponse ne suivit ces questions directes.

— *Enfin, ajouta l'inculpée, si monsieur est tellement sûr de me reconnaître, il devrait pouvoir dire au tribunal les signes caractéristiques que je possède.*

— *Mademoiselle est blonde.*

Evidemment, la chevelure, par l'effet de la teinture, était d'un blond lumineux. On pouvait s'en convaincre sans avoir eu avec Suzanne un entretien intime.

Un sourire énigmatique de Suzanne donna à penser que ce blond n'était que trompeuse apparence.

Le troisième témoin, qui avait été racolé par une fille demeurée introuvable, ne dut le salut de sa fortune qu'aux cris excessifs poussés par sa partenaire.

— *Ça m'a paru suspect.*

Il ouvrit l'œil, au moment précis où la porte s'entrebâillait.

M^e Paul Henriquet plaida pour Mme Marie Noyer, dont il célébra les vertus familiales. Grand-mère de quatre petits-enfants, elle avait acheté l'hôtel un prix si élevé qu'elle en fut réduite à tirer de son commerce un rendement illicite.

Trois ans de prison sanctionnent ses errements.

Suzanne n'est condamnée qu'à huit mois avec sursis.

La femme de ménage, dont le rôle était vraiment trop imprécis, bénéficie légitimement du doute.

un « mieux » relatif) sa petite famille, il fait la popote quand il rentre à la maison, le ménage. Et c'est à cet homme que des juges, dans une décision légèrement rendue, ont voulu arracher le petit...

— *On va vous le laisser, dit le président, mais il faudra bien le surveiller.*

Le père se tourne vers le gosse :

— *Il m'a promis de se bien conduire.*

De grosses larmes coulent sur les moustaches du père. Il tient son fils par la main. La Cour lui rend son enfant.

« Le président Peyre, le plus humain des magistrats ».



Pierre Marini, inculpé dans l'affaire du camion de Saullieu, a été écroué à Dijon, où le voici avec M^e Thaon. Kesselbauer, ancien lieutenant hongrois, escroc au préjudice du comte Doria, devant le tribunal de Senlis.



COURRIER JURIDIQUE

J. F... (Saône-et-Loire). — Le vendeur du fonds a-t-il déclaré dans l'acte de vente le nombre de sacs de farine qu'il faisait mensuellement ? Dans l'affirmative, il y aurait là un motif d'obtenir soit l'annulation du contrat, soit une importante réduction de prix.

V. M... (Hyères). — Nous vous conseillons de signaler le fait au procureur de la République. Le syndic vous doit des comptes détaillés. Intentez un procès à l'acquéreur des immeubles pour la restitution des marchandises qui vous appartiennent. Demandez votre réhabilitation.

Garde champêtre (Nice). — Avez-vous payé par chèque vos impôts ? Dans ce cas, il sera facile de faire la preuve du paiement. Allez donc voir le contrôleur ; il ne peut s'agir que d'une erreur.

Pierre Montagne. — Il faudrait savoir si le jugement a été signifié et à quelle adresse. Vous pourriez demander votre réhabilitation par une lettre adressée au procureur de la République.

Théodule G... (Toulon). — Ecrivez au liquidateur de la société pour connaître les motifs qui ont poussé le tribunal à en prononcer la dissolution. Il semble difficile actuellement, que vous puissiez obtenir le remboursement des sommes versées. Il faut attendre le sort de la liquidation.

Mme R..., rue du Château-des-Rentiers (13^e). — Ecrivez au président de la Chambre des Notaires sur les deux points qui vous préoccupent.

Taillez Raymond. — Hélas ! Votre demande, si légitime cependant, ne peut être accueillie. L'Assistance publique, au terme de son règlement, ne pourra vous répondre.

7^e Spahis - 13-1906. T. G. — Nous vous conseillons d'écrire à M. Paul Desfresne, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6^e, qui est l'administrateur judiciaire de cette société et qui pourra vous renseigner utilement.

J.-S. D... (Eure). — L'attentat à la pudeur, même sans violence, ne sera pas compris dans la loi d'amnistie. Quelle a été la condamnation ?

Un Lillois ennuyé. — Votre bail paraît avoir une durée de 9 années continues et la clause relative à l'enregistrement ne change rien à cette observation. Il semble donc impossible de le résilier, au bout de trois ans, car il ne s'agit pas d'un bail conclu, suivant un usage fréquent, pour trois périodes consécutives de 3, 6 ou 9 ans.

BONNE JUSTICE

AUDIENCE des mineurs à la 10^e Chambre de la Cour de Paris, audience à huis-clos. Le plus humain des magistrats, le plus ferme aussi, quand il faut sévir, la préside. Avec le président Peyre, c'est vraiment de la

bonne justice qui est rendue. Il interroge les gosses, comme il doit le faire avec les siens. Une voix paternelle, avec des inflexions de tendre rudesse, une grosse voix toute chargée de bonté intelligente.

Au milieu du prétoire, un enfant de treize ans, qui tortille entre ses doigts un feutre d'homme ; l'enfant, un petit Italien, porte un vieux manteau effiloché qui lui bat les talons. Il a été condamné à l'envoi dans une colonie pénitentiaire jusqu'à sa majorité, pour un vol de quelques tuyaux de plomb. Son frère aîné, quinze ans, poursuivi pour le même délit, a été acquitté comme ayant agi sans discernement.

Le président Peyre et ses deux assesseurs sont surpris de ce jugement contradictoire. Leur surprise croit, à l'examen minutieux du dossier.

Si le tribunal a pris contre le plus jeune des enfants une décision infiniment plus sévère, c'est que le petit n'a pas de travail et que l'aîné a une place où il gagne bien sa vie. Alors, comme le gamin de treize ans est en chômage, les juges ont décidé de l'envoyer là où on envoie les délinquants qui ont commis un acte véritablement grave.

La Cour est maintenant indignée ; l'avocat-général Bevin — un homme de cœur lui aussi — éprouve le même sentiment.

Il faut réformer une sentence aussi incohérente. On interroge le père, un ouvrier sur qui les meilleurs renseignements ont été donnés. Ce malheureux, père de cinq enfants, a été abandonné, il y a quelques années, par sa femme. Il élève seul, de son mieux (hélas ! c'est

Les familles Lemay, Vayssettes, Mazat, Brille se disputaient l'inconnu de l'asile de Rodez. Seules, Mmes Lemay et Mazat restent finalement en compétition.



L'INCONNU VIVANT

UNE fois de plus, je reviens sur l'aventure de l'homme sans nom. Rien, ni le temps, ni les redites ne la peuvent flétrir. Régulièrement, cha-

que deux ou trois ans, un élément nouveau intervient qui force les chroniqueurs à s'occuper de cette « actualité ». Et à chacun de ces prétextes, je cède à la tentation de raconter cette histoire que je tiens pour la plus extraordinaire, la plus belle du monde, celle de celui qu'on a appelé longtemps « l'amnésique de Rodez » et auquel j'ai, il y a deux ans, donné un nom repris depuis par tout le monde « le soldat inconnu vivant ».

Vous venez de lire dans notre chronique des tribunaux le compte rendu d'un des épisodes de la lamentable procédure, pitoyable et inhumaine qui fait s'entre déchirer les « familles » du malheureux. Je veux reprendre l'affaire bien plus haut, et sur un autre plan. D'ailleurs elle n'est pas fixée une fois pour toutes, elle évolue, se transforme à chaque nouvelle intervention extérieure.

Car dans cette aventure prodigieuse, le moins intéressant, le moins pitoyable, c'est peut-être lui. Lui, n'est rien, en somme, qu'un malade, qu'un mutilé. A quelques-uns, la guerre a pris les jambes, les bras, les yeux, même la sourire. A lui, elle lui a pris son passé. C'est simplement un homme qui, à la suite d'une blessure, d'une commotion, a perdu la mémoire. Pas la raison. La mémoire seulement, mais complètement. La vie commence, dans son esprit d'à présent, un certain jour de 1918. Il a oublié qui il est, jusqu'à son nom. Bon. Ce n'est qu'un grand mutilé. Mais il y a autre chose. Ce nom, ce passé, personne ne l'a retrouvé pour lui. On ne l'a pas identifié. On ne sait pas, vingt ans après la guerre, qui il est.

Vous comprenez bien. La France a eu quinze cent mille morts, mais onze cent mille familles seulement peuvent pleurer sur des tombes, quatre cent mille soldats ont été portés disparus.

leur corps a été détruit dans la fournaise. Eh bien, un de ces quatre cent mille là est vivant sans qu'on puisse savoir lequel, un de ces quatre cent mille deuils est illégitime. Il y a quelque part en France, dans un village, sur le socle d'un monument aux morts, un nom gravé qui n'a pas le droit d'y être.

Sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, une flamme brûle sur la tombe d'un soldat inconnu. Il est le symbole du sacrifice de tous. Mais au fond d'un asile de fous, ce soldat inconnu a un camarade vivant, lui, porteur du même symbole, fantôme d'une épopée, représentant miraculeux sur terre de quatre cent mille noms de soldats français qui ont poussé le sacrifice et l'humilité jusqu'à ne pas laisser même de dépouille.



Dans le développement de l'histoire de l'amnésique de Rodez, l'élément principal, le totem, c'est la lettre. La première fois que je me suis occupé de lui, c'est parce que j'avais vu une lettre et depuis j'en ai lu des milliers, toutes pareilles :

— Monsieur, je vous écris parce que je connais votre nom comme journaliste et que vous pourrez peut-être m'aider. J'ai vu, par hasard, dans un journal, la photographie d'un malheureux qui a perdu la mémoire. J'ai parfaitement reconnu mon mari, disparu pendant la guerre, etc... »

Un jour je me décidai à aller à Rodez. On n'a jamais l'occasion de passer par Rodez. Il faut vraiment y aller exprès. C'est, dans le Rouergue, une petite ville haut perchée, sur une crête silencieuse et sereine. Au bord de la ville, il y a une maison dans un grand jardin, encore plus silencieuse et sereine. Des hommes, des femmes se promènent dans ce jardin, toujours souriants et timides. Ce sont des fous. Cette maison aux murs couverts de lierre et de glycines est un asile.

Un de ceux qui ont la charge de cet hospice me reçut. Je lui montrai ma lettre. Il y jeta à peine un coup d'œil, sourit, me dit :

— J'en ai des centaines et des centaines comme celle-là.

— Tous ceux qui vous écrivent ne reconnaissent pourtant pas votre malade ?

— Hélas ! Beaucoup.

Je le regardai, stupéfait. Il se leva, alla chercher un volumineux dossier, le posa sur une table, devant moi, murmura :

— Vous savez ce que c'est, monsieur, le passé d'un homme, le plus pauvre, le plus disgracié, le plus malheureux ; ce trésor fait des paysages de l'enfance, des souvenirs de toutes les heures de joie ou de douleur. Un homme a perdu tout cela. Pour le remplacer, il n'y a plus que ceci. Vous voyez, un kilo de papier. Sur le plus misérable des humains, on pourrait écrire des milliers d'ouvrages et on n'aurait encore transcrit qu'une infime partie de son passé. Là, rien ne manque. Il y a un homme dont le passé est strictement contenu dans ce dossier. Si vous avez l'après-midi à passer là, lisez. Je reviendrai vous voir à la fin du jour et alors je vous montrerai celui qui, symboliquement, peut passer pour une sorte de dieu. »

Une folle, en bas, dans le jardin, se mit à chanter une complainte dans le patois de son pays.

J'ouvris le dossier. La première pièce était une feuille de papier jaune, assez sale, tachée de vin. On y lisait un en-tête imprimé.

« Bureau militaire, gare des Brotteaux, Lyon ». C'était un simple rapport de police, daté du 1^{er} février 1918 et signé par un adjudant. C'était l'acte de naissance d'un homme qui a aujourd'hui à peu près cinquante ans.



Ce soir-là, 1^{er} février 1918, un convoi de grands blessés rapatriés d'Allemagne par la Suisse arriva en gare des Brotteaux, à Lyon. C'était un des mois les plus sombres, les plus rudes de la guerre. Une pluie glacée tombait. Les rapatriés furent triés d'après les fiches dont ils étaient porteurs et embarqués dans des camions vers les hôpitaux ou les casernes. Sur le quai redevenu désert, un gendarme, en faisant une ronde, aperçut, accroupi contre un pilier de fonte, un homme qui grelottait de froid et de fièvre.

— Qu'est-ce que tu fais là ?

— Je ne sais pas.

— Comment, tu ne sais pas ! Tu étais dans le train de Constance.

— Je ne sais pas.

— Tu te fiches de moi. Ton régiment ? Comment t'appelles-tu ?

— Je ne sais pas.

L'homme s'était péniblement mis debout. Le gendarme leva sa lanterne, le regarda. Trois ans de service dans les gares de triage l'avaient armé contre toutes les surprises. Il murmura entre ses dents.

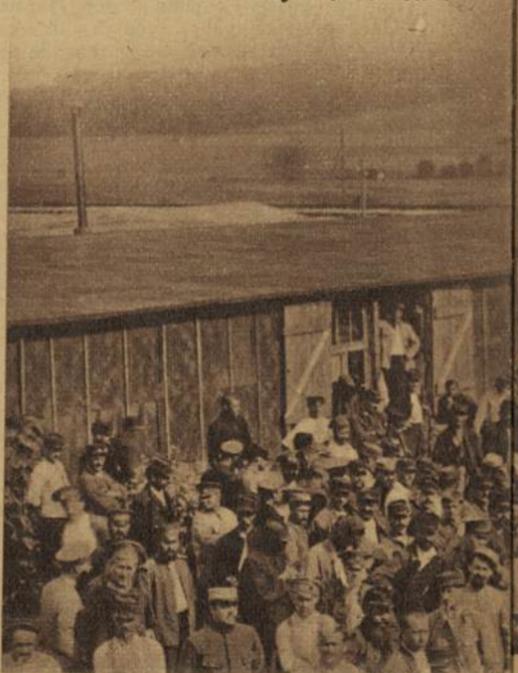
— Ça va, j'ai compris.

Et il conduisit l'homme au commissariat de la gare.

Il y avait là un adjudant en train de diner de charcuterie et de vin rouge. La scène recommença. L'adjudant devint assez vite congestionné de rage.

— Tu ne te paieras pas ma tête. Tu as déserté, hein ! Et, maintenant, tu fais l'idiot. J'en ai envoyé au Conseil de guerre de plus malins que toi.

L'homme était effrayant. Il était



vêtu d'un vieux pantalon de soldat belge, kaki, d'une capote de fantassin français, délavée, déchirée, sans boutons, sans écussons, ouverte sur sa maigre poitrine nue. Une barbe de quinze jours avait envahi son visage ravagé, jaune, où brillait des yeux fiévreux. Il se tenait debout, la tête baissée, il répétait machinalement.

— Je ne sais pas... Je jure que je ne sais pas. Et brusquement il se mit à pleurer, sans bouger, à lourds sanglots rauques. L'adjudant s'arrêta de hurler. L'homme fit un pas vers la table, et dit : « J'ai faim. »

— Nom de Dieu ! cria l'adjudant suffoqué de colère. Mais il avança vers l'homme les papiers gras qui contenaient le fromage de cochon, le pain et le litre de rouge.

Le lendemain, à l'hôpital de Bron, l'inconnu passa des mains d'aides-majors goguenards aux mains de médecins-capitaines sceptiques. Il tremblait de fièvre, et ses genoux ployaient de misère. A la fin, un quatre galons qui, arrivant des postes de secours du front, avait une indulgence toute neuve, vit ce déchet, coupa court aux discussions et le fit mettre au lit, au chaud, au silence et à la suralimentation. Bien entendu, ses loques avaient été fouillées, examinées couture par couture. Elles ne portaient aucune marque, aucun matricule. L'homme portait la cicatrice d'une blessure assez récente, à la cuisse droite. Quinze jours plus tard, quand il fut plus solide, le quatre galons débonnaire le prit devant lui, lui parla dans la figure.

— Tu vas me raconter ça. Doucement. Réfléchis. N'aie pas peur. Ne t'affole pas.

Il n'en tira pas plus que l'adjudant de la gare. L'homme parlait avec hésitation, avec douleur, mais il parlait. Il ne savait pas qui il était, ce qu'il faisait sur le quai de cette gare. Un seul nom propre revenait sans cesse dans ses phrases, toujours le même : Mangin.

— Pourquoi dis-tu Mangin ? C'est ton nom ?

— Non. J'ai envie de dire Mangin. Mais ce n'est pas mon nom.

(Bien entendu, il n'en devait pas moins rester Mangin, pour tout le monde. L'indicatif de son rêve devint son nom officiel.)

Le vieux major était perplexe. On en avait vu, des simulateurs de tous poils, de toutes les forces. Celui-là l'étonnait.

— Ecoute, insista-t-il, je ne comprends pas. Tu reviens sûrement d'Allemagne par la Suisse. Rapatrié après avoir été fait prisonnier, tu ne risques plus de remonter là-haut. Si tu cessais de faire l'idiot, tu finirais tranquillement la guerre dans un dépôt, ou chez toi. Tu n'as pas envie de rentrer chez toi ?

L'homme promis à tant de bonheur s'il consentait à se rappeler son nom ne sut que se remettre à pleurer. Des larmes silencieuses de chien aveugle qui entend la meute partir pour la chasse. On le mit en observation.

Au bout de deux mois, on fut bien obligé de convenir qu'il n'était pas un simulateur et de le réformer avec une fiche précise :

« Amnésique total, du genre « négativiste ».

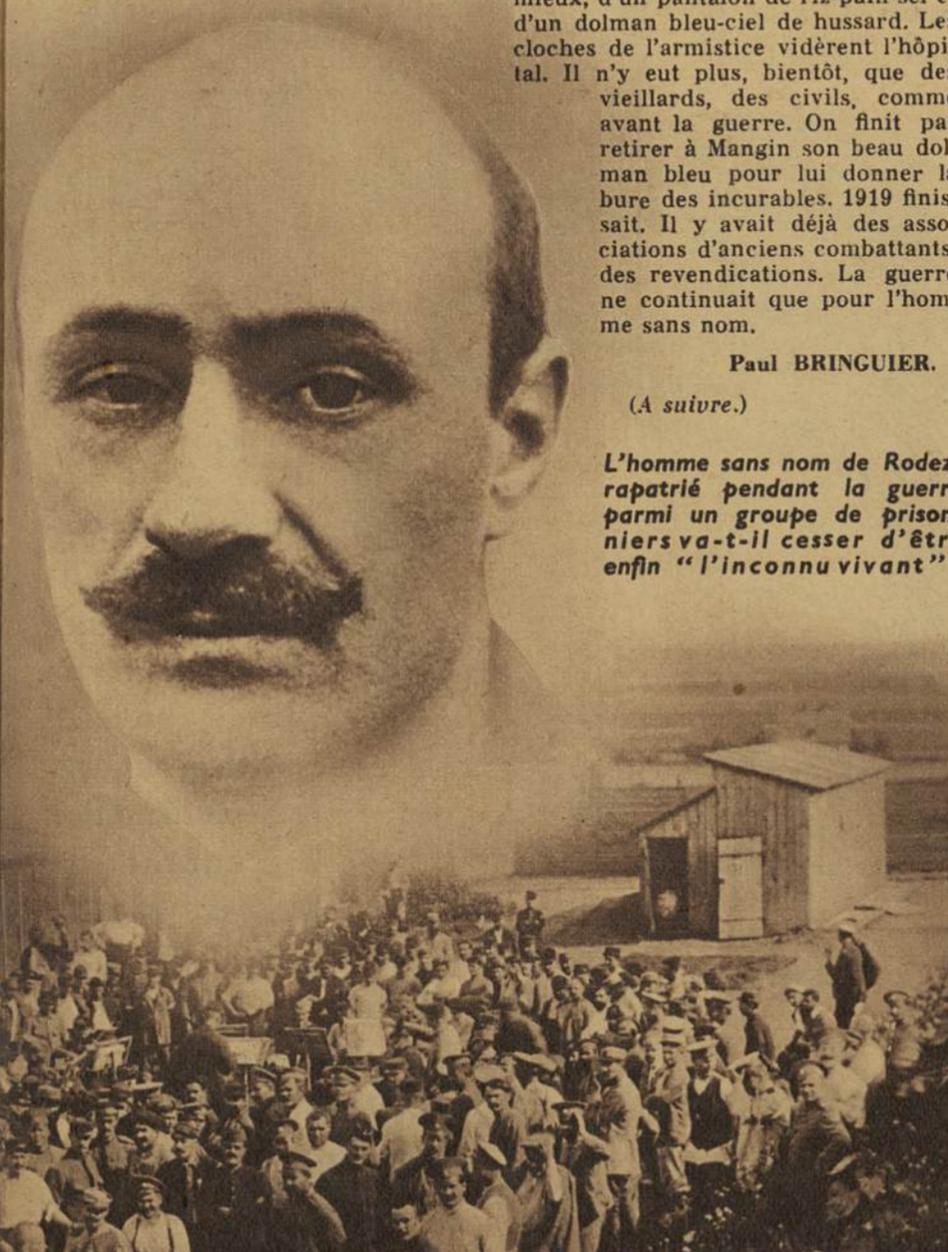
Il fallait l'identifier sans son aide. On s'y efforça, administrativement. Tout, dans son apparence, sa défroque indiquait le prisonnier rapatrié. Il avait dû arriver de Suisse dans un convoi qui n'était pas le sien, et avoir eu, au cours du voyage, une dernière crise de fièvre qui avait achevé de balayer, dans sa mémoire, les débris du passé. On ne retrouva pas sa fiche. Que signifiait ce nom, Mangin ? Etait-ce le sien, celui d'un camarade, ou, plus simplement, avait-il appartenu à l'armée Mangin ?

De l'hôpital de Bron, Mangin passa à l'hospice de Clermont-Ferrand. Les copains l'avaient habillé de leur mieux, d'un pantalon de riz-pain-sel et d'un dolman bleu-ciel de hussard. Les cloches de l'armistice vidèrent l'hôpital. Il n'y eut plus, bientôt, que des vieillards, des civils, comme avant la guerre. On finit par retirer à Mangin son beau dolman bleu pour lui donner la bure des incurables. 1919 finissait. Il y avait déjà des associations d'anciens combattants, des revendications. La guerre ne continuait que pour l'homme sans nom.

Paul BRINGUIER.

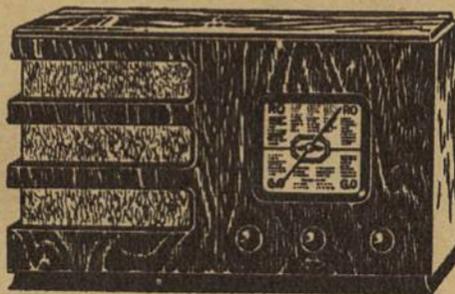
(A suivre.)

L'homme sans nom de Rodez, rapatrié pendant la guerre parmi un groupe de prisonniers va-t-il cesser d'être enfin "l'inconnu vivant" ?



N'ACHETEZ PAS !

SANS VOIR ET ENTENDRE
LE POSTE QUI TIENT CE QUE LES AUTRES PROMETTENT



TOUTES ONDES
DE 19 A 2000 MÈTRES
SUPERHÉTÉRODYNE 460 KC
MONTAGE 7 LAMPES ANTIFADING
RÉCEPTION DE PLUS DE 100 STATIONS

LE VATICAN - MOSCOU - L'AMÉRIQUE

895 FR S A CRÉDIT **87** FR S PAR MOIS
GARANTIE RÉELLE D'UN AN

CE POSTE D'UNE VALEUR DE 1200 FR S EST ÉQUIPÉ EN

LAMPES MAZDA RADIO

VENEZ VOIR OU DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

DANS NOS SUCCURSALES :

PARIS : 3, BOULEVARD MAGENTA - 143, RUE OBERKAMPF

SAINT-DENIS : 46, Boulevard Jules-Guesde

BOULOGNE-SUR-SEINE : 36, Rue du Vieux-Pont-de-Sèvres

A'ENÇON : 22, Rue Saint-Blaise

ALGER : 34, Rue Hoche

AMIENS : 44, Rue Amiral Courbet

AUXERRE : 45, Rue de Paris

AVIGNON : 12, Rue Carnot

BESANÇON : 7, Avenue Carnot

BORDEAUX : 73, Cours d'Alsace-Lorraine

CAEN : 11, Rue du Moulin

CHATEAUBRIANT : 24, Avenue de la Gare

CLERMONT-FERRAND : 12, Rue Massillon

LILLE : 14 bis, Place du Lion d'Or

LYON : 52, Avenue de Saxe

MARSEILLE : 15, Cours Lieutaud

MEAUX : 32, Rue du Tan

NANCY : 118, Rue Saint-Dizier

NANTES : 1, Place du Cirque

NICE : 12, 14, Boulevard Gambetta

ORLÉANS : 2, Rue Peircira

REIMS : 3, Rue Jeanne-d'Arc

RENNES : 25, Quai Chateaubriand

ROUEN : 102, Rue Jeanne-d'Arc

STRASBOURG : 2, Rue du Marché

TARBES : 20, Boulevard Bertrand-Barère

TOULOUSE : 3, Rue Porte Saint-Etienne

Ecrivez pour recevoir Catalogue Général N° DE
ET LISTE DE NOS 600 AGENTS

ET 15 INOVAT 3, boulev MAGENTA PARIS X^e

LES CHEVEUX BLANCS

sont les rides de la chevelure

CLAIROL

le shampoing qui teint
les fera disparaître

FACILITÉ — SÉCURITÉ
EXIGEZ-LE DE VOTRE COIFFEUR

ou renseignements :

CLAIROL, 24, r. Joubert, Paris

VOUS EN AVEZ BESOIN

Avoir un "CHRONO" n'est pas un luxe, mais une nécessité.

Grâce à notre service d'études et à notre vente directe, il vous est dès maintenant possible d'avoir le chronographe simplifié ALTA donnant l'heure au 1/5^e, les vitesses et les rendements.

Formé d'un élégant boîtier chromé, à verre incassable, préservant efficacement un mouvement sûr et robuste, il est vendu pendant un temps limité, muni de

son Bulletin de Garantie de 5 ANS, numéroté et enregistré aux prix exceptionnels

Modèle de poche **32^F**

Modèle bracelet **49 fr.**

Envoi contre remboursement

D. ALTA 120, rue de Rivoli Méro Châtelet PARIS

Pour la Publicité dans "DÉTECTIVE"

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris 9^e — Tél. : 81-12

SCIENCES OCCULTES

GABY CHRISTEL VOYANTE CÉLEBRE,
Secrets Inf. p. Retour. Affection. Fluide.
Chance p. Loteries. t. l. j., de 9 à 4 h., 154, r.
de Rivoli. Gut. 62-84. Et de 2 à 7 h., 142,
r. de Rivoli. T. Cent. : 63-13 et p. cor.

QUI QUE VOUS SOYEZ, sceptique ou incrédule, ne faites rien sans venir consulter Madame de SORIA

7, rue Mogador. Tél. : PIC. 64-45,
qui vous donnera le moyen de braver les déceptions de la vie.

ÉCOLE INTERNATIONALE

de DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

UNE OFFRE

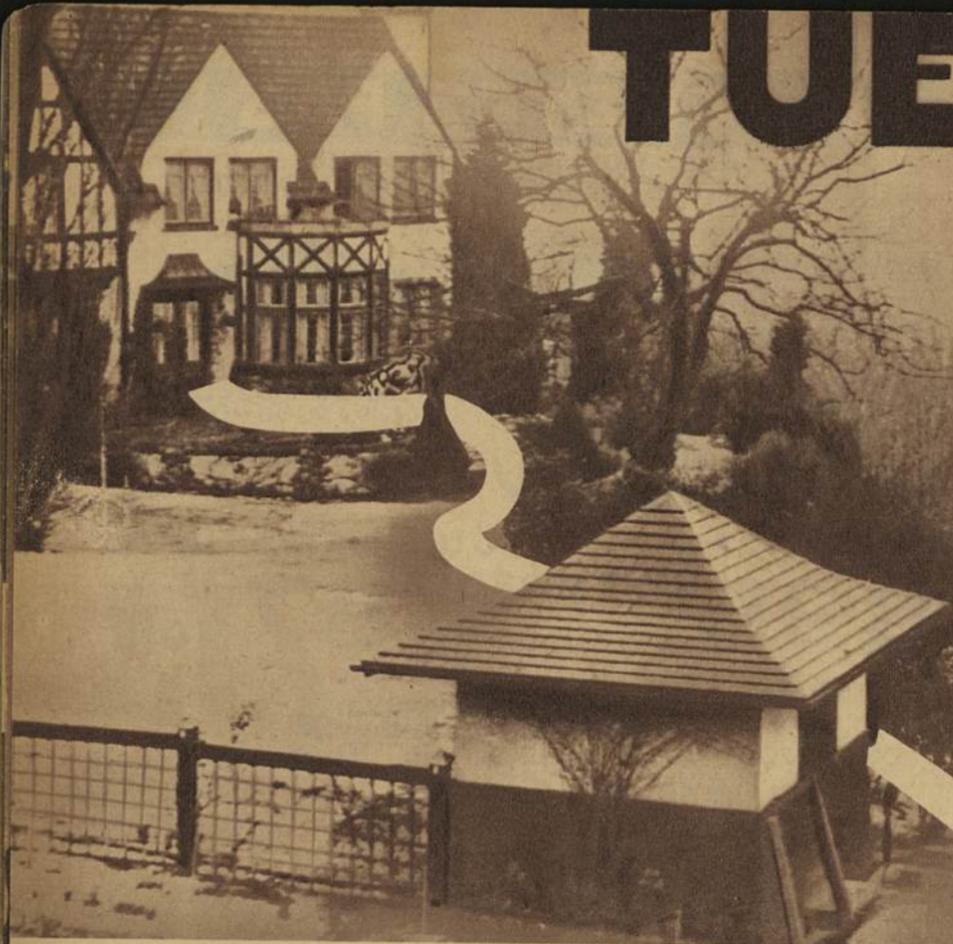
A SAISIR :

Un magnétiseur réputé s'engage par écrit, à REMBOURSER au PAIR le billet de LOTERIE, portant le numéro désigné par lui, au cas où ce billet ne sortirait pas GAGNANT ou REMBOURSABLES, au prochain tirage. Notice 3 francs timbres. Jenner, Annexe Bel. Ifrane (Maroc).

(Cette offre n'est pas valable pour la Belgique.)

TUEURS

L'itinéraire suivi par l'homme barbu, le mystérieux ravisseur de Charles Mattson.



tent l'enfant, ne voulait plus que la police se mêla de l'affaire.

Hoover consentit à réserver ce service. Il était forcé de reconnaître que dans cet Etat de Washington, qui avait été tout particulièrement soumis au nettoyage, où aucun gangster ne paraissait pouvoir subsister, un nouveau rat public avait fait son apparition. Le kidnapper n° 174 avait frappé. L'Amérique tout entière commença de suivre, haletante, les péripéties du drame.



Les phases initiales de l'affaire étaient faciles à reconstituer. Le jeune Charles Mattson, un enfant charmant, aux cheveux bouclés, aux grands yeux noirs, avait été enlevé sous les yeux de son frère Robert, âgé de seize ans, et de sa sœur Muriel, âgée de quinze ans, et aussi de leur petite camarade Virginia Chattfield.

Le 27 décembre, le docteur Mattson et sa femme, étaient absents, s'étant rendus à un mariage. Les trois enfants et leur jeune invité s'étaient réunis au salon du rez-le-chaussée et s'amusaient à regarder par la fenêtre.

Le spectacle était, en effet, féerique. Comme le soir commençait à tomber, des sapins, de vrais arbres de Noël que le docteur Mattson avait fait planter dans son jardin, s'étaient brusquement allumés. Des centaines de petites ampoules électriques multi-



NEW-YORK

(De notre envoyé spécial permanent)

Au début de décembre 1936, je suis allé présenter mes vœux à mon vieil ami Edgar Hoover, chef des G'Men. Quand les congratulations furent finies et que Hoover m'eut offert un des gros cigares qui dépassent toujours de la pochette de son veston, comme des cartouches sur la poitrine d'un cosaque, il me parla un peu « métier ». Je crois, sans me vanter, car c'est en somme le fait d'un hasard qu'une aussi vieille camaraderie m'unisse à celui qui est devenu le détective n° 1 de l'Amérique, je crois donc être un de ceux devant qui Hoover s'exprime avec le plus de confiance et de liberté.

Devant moi, ce jour-là, il se « déboutonna ».

« Depuis que je suis entré en fonctions, en 1932, j'ai opéré un nettoyage à fond des organisations criminelles d'Amérique. Je regrette que la presse, par souci des formules saisissantes, appelle toujours les gangsters : « Ennemi public n° 1 ou n° 2. » C'est beaucoup trop d'honneur pour eux. Appelez-les les « rats publics », si vous voulez, car ils méritent d'être exterminés comme de sales bêtes.

« Je vous avoue qu'en 1932 j'ai eu peur. J'ai eu peur des kidnappeurs, des voleurs d'enfants. Après l'affaire du baby Lindbergh, le public était très monté contre la police qui n'avait pas su sauver le fils du héros national. J'ai vraiment craint que la contagion de ce crime ne fasse se multiplier les enlèvements et que des échecs répétés ne nous ruinent complètement dans l'esprit de la population. C'est précisément pour les kidnappeurs que j'ai obtenu du gouvernement des mesures exceptionnelles et l'autorisation de tirer à vue, sans sommation, sur les individus réputés redoutables.

« Cinq kidnappeurs ont été fauchés par une mitrailleuse de mes hommes, quatre envoyés à la chaise électrique, trois acculés au suicide, six assassinés par les bandes rivales, deux lynchés par la population en furie. En tout, cent soixante-treize criminels notoires, coupables de soixante-douze enlèvements ont été dé-

pistés par mes équipes, châtiés sur place, exécutés ou mis sous les verrous en l'espace de trois ans. Nous sommes en décembre 1936. Je peux me vanter que cette année on n'a pas enregistré dans le pays un seul enlèvement important. »

J'avais fait de cet interview impromptu chez Hoover un article qui me valut un assez joli succès. Les semaines passèrent. Mais un soir, dans les salles de rédaction, une nouvelle stupéfiante courut : Charles Mattson, un enfant de dix ans, fils d'un riche dentiste de Tacoma, dans l'Etat de Washington, avait été brutalement enlevé du domicile de ses parents en plein jour, sous les yeux de son frère et de sa sœur. Une rançon de 28.000 dollars était demandée par le ravisseur. Le lendemain, nous étions tous sur place, reporters et photographes. En même temps arriva en avion, Edgar Hoover lui-même. Le docteur Mattson lui avait téléphoné la veille pour réclamer son aide. Mais, pendant la nuit, du nouveau s'était passé. Le malheureux père, craignant — si on poursuivait trop vigoureusement les ravisseurs — qu'ils n'abat-

Le jeune Charles Mattson était passionné d'aventures policières; il avait reçu pour Noël une panoplie de G'Man.

D'EN

Jamais, depuis l'assassinat du Baby Lindbergh, l'Amérique n'a connu pareille émotion et pareille indignation. Un enfant âgé de dix années, enlevé, en plein jour, au domicile de ses parents, a été sauvagement poignardé. Le prestige des G'Men est, cette fois, en jeu...



C+
Herman School Decem
Charles Mattson 5-B

Quotation Marks
I me dary the moon said
to mother "Please give me a
sock that will fit me well
"How can I make a coat that
will fit you?" asked the mother.
"You are always changings" "One
day you are a full moon,
the other day you are neith...

colores, faisaient étinceler les ornements d'or et d'argent et scintiller la neige au pied des arbres magiques. Des curieux s'étaient rassemblés dans la rue, se pressaient aux grilles du jardin en poussant des exclamations enthousiastes. Les enfants s'amusaient fort de ce spectacle, faisaient des signes aux badauds, leur souriaient, hochaient la tête. Le jeune Charles leur montrait une panoplie de G'Men, qu'il avait reçue pour Noël, car Edgar Hoover était son héros préféré et il en connaissait tous les exploits. Charles s'appretait à arborer son accoutrement de G'Men et à attaquer la petite Virginia, qui devait jouer le rôle du gangster, lorsque soudain un bruit de verre brisée fit sursauter les enfants qui se précipitèrent vers la porte du fond, disparaissant ainsi de la foule des badauds.

Quelqu'un semblait vouloir forcer la porte de service. En effet, elle céda avec un craquement, tandis que les éclats de verre continuaient à voler. Avant que les quatre enfants aient eu le temps de pousser un cri, presque aussitôt la porte du salon s'ouvrit, livrant passage à un homme masqué.

Robert Mattson, l'aîné des enfants, un jeune garçon courageux et athlétique, fit deux pas en avant en serrant les poings, déjà prêt à boxer. Mais l'homme répondit à ce geste en braquant sur lui un revolver.

Et s'approchant de Robert, il se mit à le fouiller. Sans doute espérait-il découvrir quelques dollars dans les poches du jeune homme. Mais comme celles-ci étaient vides, il le repoussa brutalement et saisit Charles par le bras. Les fillettes se mirent à crier, tandis que Charles se débattait et frappait de toutes ses forces l'homme à la tête.

Sous ces coups répétés, le masque de l'inconnu glissa, découvrant un visage barbu. Mais le malfai-

Des chasseurs, des civils, des boys-scouts ont participé à la gigantesque battue des forêts voisines de Tacoma.



De gauche à droite : le Dr Mattson, la jeune Virginia Chattield, témoins de l'enlèvement, et les grands-parents du petit Charles.



qu'aucun gangster professionnel n'aurait commise, fournissait à la police un indice précieux. De plus, le signalement du criminel avait été donné par les enfants, témoins du drame. Teint basané, nez cassé, barbe noire. Tout de suite la police pensa qu'il s'agissait d'un kidnapper amateur. D'ailleurs, les G'Men avaient opéré de nombreux raids à Tacoma, ces derniers mois et tous les gangsters du pays étaient sous les verrous. L'hypothèse qui se présentait immédiatement était que le crime avait été commis par un fou. Le docteur Mattson se souvint qu'il avait récemment traité un patient barbu, visiblement atteint d'aliénation mentale. Peu de temps après, la trousse du médecin contenant des stupéfiants, avait été mystérieusement volée. Des voisins rapportèrent que depuis quelques jours ils avaient vu rôder dans le quartier un homme barbu qui avait essayé d'interpeller plusieurs enfants. Tous ces indices étaient bien maigres. Edgar Hoover était d'autant plus gêné que le docteur Mattson insistait pour mener les négociations selon le mode indiqué par Tim. Mme Mattson était à moitié folle de douleur. Charles était son préféré et la malheureuse mère pensait que l'enfant qui relevait d'une mauvaise grippe se trouvait maintenant exposé aux intempéries et aux mauvais traitements.

Déchirée par l'angoisse, la mère désespérée n'eut que la force d'envoyer à tous les postes d'Amérique, un message radiodiffusé adressé à Tim :

« Ayez pitié de mon enfant. Ne lui faites pas de mal. Gardez-le au chaud. Il vient d'être malade. »

Jusqu'ici, si les cas d'enlèvements avaient été nombreux en Amérique, les dénouements tragiques avaient été rares. Presque toujours (sauf dans le cas Lindbergh), la victime était restituée en bon état contre paiement de la rançon et sans autre dommage qu'un ébranlement nerveux ou simplement un peu de fatigue.

C'est cette technique que suivirent les parents de Charles Mattson. Les petites annonces furent vivement publiées dans le *Seattle Times* de la région et Tim

y répondit aussitôt. Mais ses réponses étaient confuses, contradictoires, ne fournissaient aucune donnée qui aurait permis au docteur Mattson de verser la rançon. De jour en jour, l'angoisse des malheureux parents augmentait.

Le 11 janvier, quinze jours après l'enlèvement, un jeune homme, Gordon Morrow, qui allait à la chasse au lapin, découvrit le cadavre du malheureux petit Charles, enfoui dans la neige, entre les bourgs d'Edmonds et d'Everett, à moins d'un kilomètre de Tacoma. Le crâne de l'enfant était défoncé, crevé par une blessure béante. Plusieurs dents étaient brisées, le corps nu était couvert d'ecchymoses. Le visage tuméfié était méconnaissable et il fallut aux G'Men immédiatement convoqués par Gordon, de longs et patients efforts pour identifier la sanglante dépouille.

Lorsque, aucun doute ne fut possible, des voisins, amis de la famille, allèrent prévenir le docteur Mattson. Sans un mot, celui-ci monta dans son automobile et se rendit sur les lieux où son fils gisait nu dans la neige.



Jamais depuis l'assassinat de Baby Lindbergh, l'Amérique n'a connu pareille émotion et pareille indignation. Une vague d'horreur et de colère a déferlé sur le pays. Le président Roosevelt a déclaré que tous les moyens, tous les efforts seraient inlassablement tentés pour découvrir le coupable. Il est d'ailleurs vraisemblable que si ce jour arrive et que si l'homme barbu est arrêté sur le territoire de Tacoma, aucune force de police au monde ne pourra le sauver de la colère de la foule. Edgar Hoover est revenu à Tacoma avec une nouvelle équipe de G'Men, triés sur le volet. Les forêts qui entourent la ville sont fouillées mètre par mètre. Des chasseurs, des civils, des boys-scouts, des soldats, participent à cette gigantesque battue.

Pour calmer l'opinion publique exaspérée, la police a déclaré qu'elle connaissait l'identité du meurtrier. En fait, elle soupçonne plusieurs personnes dont un musicien de Tacoma, sadique et morphinomane, un ancien forçat et plusieurs autres personnes. De plus, non loin d'Everett, on a découvert, dans la malle d'une auto abandonnée, des vêtements ensanglantés et un marteau. Enfin, on a retrouvé la maison, une villa abandonnée au fond des bois, où Charles a été détenu. En réalité, on ne sait encore rien de précis. Les Mattson sont effondrés dans leur douleur et mon vieux camarade Hoover serre les poings parce qu'il sait bien que cette fois il faut qu'il réussisse, s'il ne veut pas voir le prestige de ses G'Men s'effondrer.

Roy PINKER.

FANTS

teur était le plus fort. Il saisit l'enfant à pleins bras, le souleva de terre en grognant : « Ça c'est meilleur que de l'argent » et le hissant sur ses épaules, se précipita vers la porte. Le malheureux bambin continuait de se débattre mais avant que Robert ait eu le temps de se jeter à sa poursuite, le ravisseur était disparu avec sa proie. Robert courut après lui mais en vain. Il était déjà loin.



Les enfants d'Amérique qui suivent avec passion les histoires de gangsters et de policiers, sont bien « stylés ». Au lieu de s'abandonner à de vaines lamentations, Robert courut au téléphone et appela le bureau fédéral de Portland, le centre de G'Men le plus proche. Au bout d'une heure, les policiers étaient sur les lieux, tandis que le docteur Mattson et sa femme, avertis à leur tour, accouraient participer, pleins de douleur et d'angoisse, aux premières investigations. Bientôt, on découvrait sur un guéridon du salon un billet contenant la demande de rançon ainsi conçu :

« Le prix est de 28.000 dollars, 10.000 dollars en billets de 5 et de 10 dollars, 18.000 en pièces de 50 cents et en billets de 100 dollars. Les billets doivent être vieux et froissés. Pas de billets neufs. Publiez une annonce dans le *Seattle Times* dans les termes suivants :

« Mable. Prière nous donner votre adresse. Tim. »
« Si vous ne répondez pas dans le courant de cette semaine, le prix sera doublé, puis quadruplé de semaine en semaine. Ne manquez pas à votre engagement. Je ne manquerai pas au mien. L'enfant ne court aucun danger. Tim. »

Ce texte était imprimé apparemment à l'aide d'une presse des plus primitives, d'un jouet d'enfant. Tim avait laissé sur le papier l'empreinte de son doigt maculé d'encre à l'imprimerie. Cette imprudence



DETECTIVE

Directeur :
Marius LARIQUE

X... L'AMNÉSIQUE DE RODEZ

« C'EST MON FILS ! »
« C'EST MON MARI ! »
« C'EST MON FRÈRE ! »

●●●

...A qui appartient
cet homme que
21 familles se
sont disputées ?

●●●

Ce drame poignant
de l'après-guerre va
recevoir de la Justice
son dénouement.

●●●

(Lire nos articles en
pages 14, 16 et 17)

L'INCONNU VIVANT

